

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

8 décembre 2017

Documents d'Information
ODGP/DER/Inf(2017)3

Rapport trimestriel des Bureaux du Conseil de l'Europe

Juillet-septembre 2017

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe en charge de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent le Secrétaire Général auprès de la ou des organisations ou institutions internationales ;
- suivent les activités menées par la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- soutiennent l'organisation et le suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation, la mise en œuvre et les rapports de ces activités ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période de juin à septembre 2017. Suite à la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

ODGP/DER/Inf(2017)3

Bruxelles – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'Union Européenne

Visites de haut niveau

Le Secrétaire Général du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux, M. Andreas Kiefer : rencontre avec des associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux le 11 juillet 2017.

Représentant spécial du Secrétaire Général (SRSG) sur les migrations et les réfugiés, l'Ambassadeur Tomáš Boček : rencontres avec des représentants de l'Union européenne (Commission, SEAE), de l'IOM et de la société civile.

Présidente et Secrétaire exécutive du GREVIO : rencontres avec des représentants d'OING et de l'Union européenne (Secrétariat du Conseil de l'Union européenne, Commission) les 27 et 28 septembre 2017.

Autres réunions impliquant le Bureau

Le Directeur du Bureau, M. Taubner, a régulièrement eu des échanges et des rencontres informels avec plusieurs institutions de l'Union européenne (Commission, SEAE, Conseil, Parlement européen) concernant les évolutions récentes et d'intérêt commun dans des pays tels que la Russie, la Turquie, la Pologne, les pays du Partenariat oriental, ainsi que sur des sujets tels que l'immigration, le terrorisme et la radicalisation, le cyber crime et la discrimination. Il a rencontré la Secrétaire Général du SEAE, Mme Schmid, le 5 septembre 2017. Il a ouvert la réunion des parties prenantes au plan d'action de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives (la Convention de Macolin). Les résultats de ces contacts informels figurent dans les rapports couvrant des sujets d'intérêt pour le Conseil de l'Europe, comme la Turquie, l'Azerbaïdjan, la Pologne, le Partenariat oriental, les programmes conjoints de coopération, l'adhésion aux Conventions du CoE et l'élaboration de d'autres normes.

Le Bureau a représenté le Conseil de l'Europe lors :

- du séminaire de la présidence estonienne de l'UE sur le pluralisme des médias et l'Etat de droit à l'ère numérique, le 12 juillet 2017 ;
- des consultations sur les politiques migratoires menées par la Commission avec des organisations internationales, le 19 juillet 2017 ;
- de la table-ronde sur l'immigration du think tank EPC présidée par M. van Rompuy (président de l'EPC et ancien président du Conseil européen).

Le Président du Codexter et son secrétariat (DGI) se sont adressés au groupe de travail du Conseil de l'UE sur le terrorisme (TWP).

L'Ambassadeur de la République de Corée a effectué une visite au Bureau de liaison le 25 août.

Le Bureau a rendu compte des rencontres et événements pertinents auxquels il a directement participé, comme les événements organisés au Conseil de l'UE, au Parlement européen (comités AFET, DROI, AFCO et LIBE) et dans les think tanks.

ODGP/DER/Inf(2017)3

Depuis le 1^{er} septembre, un nouveau conseiller politique, mis à disposition par le ministère russe des Affaires étrangères, a rejoint le Bureau. Il rend compte des événements organisés dans les institutions de l'UE, les think tanks, les fondations et développe des contacts directs avec le corps diplomatique de Bruxelles et la société civile.

Le secrétariat du Groupe Pompidou au Bureau de Bruxelles poursuit son travail sur les « précurseurs » (réunions les 23-24 novembre à Strasbourg), le « cyber crime » (réunion au printemps 2018), le manuel sur les « livraisons contrôlées » (il devrait être finalisé d'ici la fin de l'année 2017) et rend compte des évolutions au sein de l'UE dans les domaines pertinents.

Le Bureau a :

- accueilli des visiteurs de Géorgie dans le cadre du « programme de visiteurs de l'UE » (EUVP) ;
- accueilli le bureau international de l'Association européenne des étudiants en droit (ELSA) le 14 juillet 2017 ;
- rencontré le Secrétaire de l'Observatoire européen de l'audiovisuel lors de sa Conférence annuelle de Bruxelles, en Septembre ;
- accueilli la réunion du comité consultatif de l'APES ;
- accueilli des groupes de visiteurs, comme les membres de l'Association européenne des étudiants en droit de Hongrie.

Média et visibilité

Le porte-parole/responsable des médias a maintenu des contacts réguliers avec les journalistes basés à Bruxelles, et ce sur un large éventail de sujets qui incluaient les rapports du CPT sur l'Italie et la Grèce, le rapport du GRETA sur l'Irlande, les rapports du GREVIO sur l'Autriche et Saint-Marin, le débat du Parlement européen sur l'adhésion de l'UE à la Convention d'Istanbul, mais aussi les divers jugements et décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme. Il a également coordonné les actions de communication de la réunion trimestrielle du CM-DH sur l'exécution des jugements et de la Conférence annuelle de l'Observatoire européen de l'audiovisuel à Bruxelles. Il a participé au projet en cours de la DC visant à souligner l'impact positif de la Convention européenne sur les droits de l'homme, ainsi qu'aux travaux préparatoires de la Journée européenne contre la peine de mort.

Statistiques

Quelque 365 messages et documents d'information, ainsi que sept rapports hebdomadaires, ont été préparés et envoyés à Strasbourg par le responsable de l'information. 44 notes pour les fichiers ont été envoyées depuis le Bureau, en plus des messages d'information directement envoyés par le directeur du Bureau. Neuf membres du personnel du Conseil de l'Europe se sont rendus au Bureau et deux employés étaient également présents à Bruxelles sur cette période. Le Bureau a accueilli 27 événements et visites, ainsi que 135 visiteurs extérieurs.

Genève – Bureau faisant office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Rencontres de haut niveau

Le 27 septembre 2017, la nouvelle Directrice du Bureau, l'Ambassadrice Dragana Filipović, a remis sa lettre d'accréditation à Michael Møller, Directeur général de l'office des Nations unies à Genève (ONUG). Le Directeur général Møller a souligné l'importance de développer des relations étroites entre l'ONUG et les autres organisations internationales pour améliorer les réponses apportées aux défis mondiaux et les rendre plus efficaces. A cet égard, il a apprécié la contribution du Conseil de l'Europe au travail du Conseil des droits de l'homme.

Le 15 septembre 2017, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, agissant en sa qualité de président en exercice du Groupe inter-institutions de coopération contre la traite des êtres humains (ICAT), a indiqué que le statut de Partenaire de l'ICAT avait été attribué au Conseil de l'Europe. Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a déclaré que « le rôle du Conseil de l'Europe dans la lutte contre la traite des êtres humains a significativement contribué à faire avancer la lutte mondiale contre la traite ».

Activités du Bureau

Juillet

- Session du Comité des droits de l'homme concernant l'examen du quatrième rapport périodique de la Suisse sur la mise en œuvre des dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
- Session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes concernant l'examen des septièmes rapports périodiques de l'Italie et de la Roumanie.
- Première discussion thématique du Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés sur l'élaboration du Pacte mondial sur les réfugiés.
- Session du Comité contre la torture concernant l'examen du second rapport périodique de l'Irlande.

Août

- Session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale concernant l'examen des vingt-troisième et vingt-quatrième rapports périodiques de la Fédération de Russie au titre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Vienne – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE et d'autres organisations internationales, faisant aussi office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne

Dialogue bilatéral

Rencontre avec Mme Marietta König, chargée de la coopération extérieure / Bureau du Secrétaire général, le 22 septembre.

Participation aux réunions du Conseil permanent

- OSCE CP du 6 juillet 2017 : rapport du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine ; présentation du rapport financier et des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; rapport du vérificateur externe et rapport annuel du Comité d'audit.
- OSCE CP du 13 juillet 2017 : rapport du Chef de la Mission de l'OSCE à Skopje, l'Ambassadrice Nina Suomalainen ; rapport du Chef du bureau des Programmes à Astana, l'Ambassadeur Gyorgy Szabo ; rapport annuel sur la mise en œuvre des politiques de recrutement de l'OSCE.
- OSCE CP du 20 juillet 2017 : intervention du ministre italien des Affaires étrangères, M. Angelino Alfano, futur président de l'OSCE en 2018 ; point de situation du Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral, l'Ambassadeur Martin Sadjik ; rapport du Chef de la Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSOU), l'Ambassadeur Ertugrul Apakan.
- OSCE CP du 31 août : discours d'investiture du nouveau Secrétaire Général de l'OSCE, M. Thomas Greminger.
- OSCE CP du 28 septembre : échanges avec le Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral ; avec le Chef de la MSOU ; et avec la Représentante spéciale du Président en exercice de l'OSCE pour les questions de genre, l'Ambassadrice Melanne Vermeer.
- OSCE CP spécial du 29 septembre avec le Président en exercice de l'OSCE, le ministre des Affaires étrangères autrichien Sebastian Kurz ; rapport du Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE sur la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, Pr. Peter Neumann.

Participation aux comités d'experts et conférences

- 4 juillet : réunion d'experts de l'OSCE sur le thème « le renforcement de la résilience des communautés locales à la présence des migrants ».
- 7 juillet : réunion du Comité de l'OSCE de la dimension humaine sur le thème « les crimes de haine : le rôle de la société civile dans la lutte contre les crimes de haine ».
- 7 juillet : événement en parallèle du Comité de l'OSCE de la dimension humaine consacré à la publication de l'OSCE/BIDDH intitulée « comprendre les crimes de haine antisémites et répondre aux besoins de sécurité des communauté juives – un guide pratique ».

- 10 juillet : ONUDC, briefing par le Sous-Secrétaire général des Nations Unies pour les affaires politiques, M. Jeffrey Feltman.
- 10-11 juillet : Grande conférence de l'OSCE sur « la lutte contre les menaces liées aux drogues illicites et à la diversion des précurseurs chimiques – Lien entre drogues illicites, crime organisé et terrorisme ».
- 12 juillet : réunion du Comité de l'OSCE de la dimension humaine.
- 19 juillet : réunion du Groupe des amis de la médiation de l'OSCE.
- 19 juillet : réunion du Comité de l'OSCE de la dimension humaine.
- 4-5 septembre : cinquième session thématique informelle de l'ONUDC sur « le trafic de migrants, la traite des êtres humains et les formes modernes d'esclavage ; mesures appropriées d'identification, de protection et d'assistance aux migrants et aux victimes de trafics ».
- 21 septembre : conférence organisée par le ministre autrichien de l'Europe, de l'Intégration et des Affaires étrangères sur le thème « vers un pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière : perspectives des Balkans occidentaux et d'ailleurs ».
- 25 septembre : briefing sur les modalités et la logistique des réunions du Conseil ministériel de l'OSCE.
- 26-28 septembre : ONUDC, quatrième réunion intermédiaire de la 60^e session de la Commission des stupéfiants sur l'application du texte final adopté lors de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le problème mondial des drogues.

Varsovie – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, en particulier avec l'OSCE/BIDDH et la Communauté des Démocraties

Visites/rencontres de haut niveau

- 19 juillet – rencontre avec la première directrice adjointe du Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (OSCE/BIDDH), Mme Katarzyna Gardaphadze.
- 12 septembre – rencontre avec la directrice d'OSCE/BIDDH, Mme Ingibjörg Sólrún Gísladóttir en marge de la Réunion de mise en œuvre de la dimension humaine (HDIM) de l'OSCE 2017.
- 18 – 19 septembre – visite à Varsovie du président du Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE) M Nils Engstad à l'occasion de la Réunion de mise en œuvre de la dimension humaine (HDIM) de l'OSCE 2017
- 28 septembre - célébration de haut niveau à l'occasion du centenaire du système judiciaire polonais rétabli.

Activités du Bureau

Améliorer la coopération avec OSCE/BIDDH

L'évènement principal du troisième trimestre de 2017 était la Réunion de mise en œuvre de la dimension humaine (HDIM) de l'OSCE, organisée à Varsovie. La conférence s'est déroulée de 11 à 22 septembre et a rassemblé les représentatives des États participants de l'OSCE, de la Société civile et des organisations internationales. Le Bureau a mené les consultations régulières concernant la préparation de la réunion et était impliqué dans le processus de la formation de la contribution du Conseil de l'Europe. Le Chef du Bureau a pris la tête de la délégation. Pendant la Réunion de mise en œuvre plusieurs déclarations ont été présentées. En outre, le Chef du Bureau a assisté aussi aux manifestations parallèles sur les questions pertinentes des activités du Conseil de l'Europe telles que la conférence consacrée à la prévention de la violence à l'égard des femmes au cours de laquelle les activités concernant la Convention d'Istanbul étaient présentées et la réunion des directeurs responsables de la droit d'homme, organisée par le ministère polonais des Affaires étrangères, visée à discuter les possibilités de la coopération entre les organisations internationales dans le domaine des droits de l'homme.

Hors des rencontres de haut niveau mentionnées ci-dessus le Chef du Bureau a continué d'entretenir les relations du travail proches avec les spécialistes de BIDDH. Ces délibérations ont compris entre autres les rencontres avec Mme Christine Hirst, la Cheffe adjointe du Département de la démocratisation responsable de questions de la migration et liberté de mouvement, M Juris Gromovs, le conseiller de BIDDH pour la migration et Mme Joanna Fomina, la consultante de BIDDH. Pendant la réunion avec Mme Ajla van Heel, la conseillère pour l'égalité des sexes les questions de la coopération améliorée entre le Conseil de l'Europe et BIDDH et la préparation du Forum international sur l'autonomisation politique des femmes ont été aussi discuté. Par conséquent, le Conseil de l'Europe a contribué sur le Forum et Mme Eva Fehringer, la Présidente de la Commission pour l'égalité de genre a présenté la déclaration de clôture pendant cette conférence.

Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties (CdD)

Le Bureau a suivi attentivement la sélection du nouveau Secrétaire général de la CdD M Thomas Garrett aussi bien que la préparation et les résultats de la neuvième conférence ministère du Conseil d'administration de la CdD, qui s'est déroulée à Washington D.C. (15 septembre).

Le Chef du Bureau a mené les consultations avec les représentants du Secrétariat de la CdD, Mme Patricia Galdamez, la coordinatrice de la Société civile et M. Jason Worlledge, le gestionnaire de planification au sujet de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 adopté par l'ONU y compris la contribution du Conseil de l'Europe et le rapport de la CdD sur le jeu des indicateurs supplémentaires pour l'objectif n° 16 ODD. L'engagement de la CdD dans le Forum mondial de la démocratie a été aussi discuté.

B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES

Introduction

Sur la base de la Résolution [CM/Res\(2010\)5](#), les bureaux du Conseil de l'Europe dans les États membres et les États non-membres :

- représentent le Secrétaire Général auprès des autorités nationales du pays hôte ;
- promeuvent et soutiennent les politiques et activités des autorités nationales, ainsi que celles des organes du Conseil de l'Europe, liées au statut de membre du Conseil de l'Europe ;
- apportent conseil et assurent le soutien et la coordination d'ensemble sur place avec les autorités nationales pour la planification, la négociation et la mise en œuvre en temps voulu des activités de coopération ciblées du Conseil de l'Europe, y compris les Programmes conjoints avec l'Union européenne et d'autres donateurs ;
- facilitent l'identification des besoins pour le renforcement des capacités, en coopération avec les autorités nationales ;
- conduisent des activités de mobilisation de ressources financières pour des projets spécifiques ;
- coordonnent les activités dans le pays avec les autres organisations et institutions internationales (UE, OSCE, ONU) et d'autres partenaires internationaux et locaux actifs dans le pays ;
- mènent une politique médiatique volontariste, en étroite collaboration avec la Direction de la Communication, en vue d'améliorer la visibilité de l'Organisation, de ses valeurs et de ses activités auprès du grand public.

Le présent document couvre la période de rapport de juillet à septembre 2017. A la suite de la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité seront publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bakou

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 9 personnes ; total : 15 personnes.

Le nouveau chef de bureau a rejoint le bureau le 14 septembre.

Le bureau met en œuvre cinq projets cofinancés par l'Union européenne, dont trois dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance (PGG) et deux projets conjoints : « Dialogue avec la société civile » et « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire ».

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ». Cinquante-quatre avocats, 20 juges et 75 praticiens du droit et défenseurs des droits de l'homme ont été familiarisés avec la CEDH dans le cadre d'une série de 5 séminaires de formation en cascade organisés à Bakou, Ganja et Sumgayit. Le « Guide de l'article 6 – Droit à un procès équitable (volet pénal) – de la CEDH », le « Guide pratique sur la recevabilité » et le « Guide sur l'article 3 du Protocole n° 1 à la CEDH (droit à des élections libres) », produits par le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme, ont été traduits en azerbaïdjanais et diffusés à 3000 exemplaires.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Liberté d'expression et liberté des médias ». En juillet, 30 journalistes et blogueurs ont été formés à Bakou aux normes du Conseil de l'Europe sur la protection des droits de l'homme sur internet. Les programmes des cours « Éthique du journalisme » et « Médias et liberté d'expression » ont été finalisés, et un nouveau cours sur « Médias et liberté d'expression » sera intégré au programme de master en journalisme de l'Université d'État de Bakou en février 2018. La diffusion des quatre manuels de journalisme est en cours. Un expert international a examiné deux rapports établis par un expert local et portant sur le respect des normes du Conseil de l'Europe dans la législation azerbaïdjanaise relative à l'accès à l'information et la liberté d'expression.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer les capacités de lutte contre la corruption et la prévention en Azerbaïdjan ». Le projet a organisé une présentation de la méthodologie d'évaluation du niveau de mise en œuvre du Plan d'action sur la promotion d'un gouvernement ouvert 2016-2018, notamment des principes directeurs pour l'évaluation et les indicateurs en la matière, ainsi qu'une formation de formateurs sur la lutte contre la corruption dans le service public. En septembre, le projet a mené deux séminaires sur la responsabilité pénale des personnes morales à l'intention de juges stagiaires de l'École de la magistrature.
- Projet conjoint UE/CdE « Dialogue avec la société civile ». En juillet le comité directeur, réuni à Strasbourg avec des représentants de l'ensemble des parties prenantes, s'est attaché à mettre en lumière les réalisations du projet, à examiner les problèmes rencontrés et à convenir d'activités de suivi. En septembre, un groupe de travail a été constitué dans le contexte du projet afin d'élaborer des amendements aux lois relatives à l'enregistrement des ONG et à l'accès au financement des organisations à but non lucratif.
- Projet conjoint UE/CdE « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire en Azerbaïdjan ». À la suite des conseils techniques et des actions de coaching de consultants du Conseil de l'Europe, le service pénitentiaire a mis au point un programme visant à introduire un système d'agents de liaison personnels dans trois établissements pénitentiaires

ODGP/DER/Inf(2017)3

pilotes. Cinquante et un psychologues, psychiatres et membres des services correctionnels de ces établissements ont été formés au recours aux méthodes non-pharmacologiques. Un consultant du Conseil de l'Europe s'est rendu au pavillon psychiatrique d'un hôpital pénitentiaire et a donné des conseils sur l'organisation d'activités professionnelles destinées à des détenus souffrant de problèmes de santé mentale.

Actions de suivi

- 1^{er} août : le chef de bureau adjoint a rencontré Jeroen Willems, chef de la coopération de la délégation de l'Union européenne, afin de s'entretenir de projets spécifiques au pays, menés dans le cadre du PGG et prévus pour 2018 ;
- 20 septembre : une proposition de projet sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme a été transmise à l'antenne azerbaïdjanaise d'USAID par l'ODGP ;
- 26 septembre : le chef de bureau adjoint a rencontré Farah Ajalova, coordinatrice nationale du PGG pour aborder l'organisation de la réunion annuelle de la plateforme de coordination et du plan d'action du CdE pour l'Azerbaïdjan.

Autres activités à signaler

- 3 juillet : le chef de bureau a participé à la réunion du comité directeur du projet « Dialogue avec la société civile en Azerbaïdjan » à Strasbourg ;
- Le chef de bureau a rencontré Mme Elena Ajmove Sessera, chef de la délégation du CICR en Azerbaïdjan (16/08) et M. Ghulam Isaczai, coordonnateur résident de l'ONU en Azerbaïdjan (17/08) ;
- Après son arrivée en septembre, Zoltañ Hernyes, chef de bureau, a rencontré Parvin Mirzazade, Département du protocole d'État du ministère des Affaires étrangères (20/09), les chefs des représentations de l'Union européenne et de l'ONU ainsi que les ambassadeurs d'États membres du Conseil de l'Europe, en l'occurrence de la Russie, de la France et de la Turquie. Il a également rencontré Bakhtiyar Hajiyev et Samad Rahimli, avocats de défenseurs des droits de l'homme, le 27/09 ;
- 28 septembre : le chef de bureau adjoint a participé à la réunion de coordination des donateurs locaux et informé les partenaires, en sa qualité de co-président du sous-groupe sur la démocratie et la gouvernance, des dernières activités menées.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 3-7 juillet : le Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales s'est rendu en Azerbaïdjan ;
- 13-17 septembre : Stefan Schennach et Cezar Florin Preda, corapporteurs de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) pour le suivi de l'Azerbaïdjan, ont effectué une visite d'information en Azerbaïdjan.

Belgrade

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 22 personnes ; total : 28 personnes.

Au cours de la période considérée, le bureau a mis en œuvre dix projets, dont neuf cofinancés par l'Union européenne (sept dans le cadre de la Facilité horizontale) et un par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme.

État de mise en œuvre des projets

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues et condamnées en Serbie ». Une table ronde et une première réunion du groupe de travail sur les programmes relatifs au comportement des détenus ont eu lieu les 10-11 juillet, avec des représentants des 28 établissements pénitentiaires de Serbie. Le ministère de la Santé a sollicité une aide pour le développement d'outils d'évaluation du risque, de programmes de formation et de cours de formation continue. De même, il a été demandé à des experts d'apporter leurs conseils s'agissant des mécanismes de contrôle externe de la police, des mécanismes d'inspection du ministère de la Santé et de celui des Affaires sociales, des droits des personnes atteintes de déficiences mentales dans les institutions de protection sociale et de la réinsertion sociale des détenus.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir les recours effectifs et l'entraide judiciaire (SEMA) ». Une conférence réunissant les 160 présidents de tribunaux s'est tenue en août pour évaluer la mise en œuvre de la loi relative à un procès dans un délai raisonnable et l'efficacité des tribunaux. En juillet et septembre, 78 juges ont participé à deux ateliers de formation sur le droit au respect de ses biens et le principe de double incrimination. Avec le soutien du projet, trois juges de haut niveau ont exposé leurs expériences et les bonnes pratiques dans le travail des services serbes de jurisprudence à l'occasion de la conférence régionale d'harmonisation de la jurisprudence organisée à Athènes par la DGI. Le comité directeur du projet a tenu sa deuxième réunion en septembre.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les garanties légales en vue de l'indépendance et de l'impartialité des tribunaux ». À l'occasion de la première réunion du comité directeur, le 25 juillet, l'ensemble des bénéficiaires a adopté le plan de travail révisé en vue de la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités du Haut Conseil judiciaire et du Conseil des procureurs de l'État. Des appels ont été lancés à cette fin à des experts nationaux et internationaux. Sur requête du ministère de la Justice, les travaux sur la rédaction de la législation ont été suspendus.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et combattre la corruption dans l'enseignement supérieur en Serbie ». La première réunion du comité directeur commun des deux actions (voir également ci-dessous) s'est tenue le 6 juillet à Belgrade. Le projet d'évaluation de référence de l'intégrité dans l'enseignement supérieur en Serbie, présenté à une centaine d'acteurs clés à l'occasion d'une table ronde organisée la veille, a fait l'objet d'un débat animé et bénéficié d'une large couverture médiatique locale et nationale. Le projet d'évaluation de référence est en cours de révision par des experts du Conseil de l'Europe et sera finalisé au cours de la première semaine d'octobre.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique ». Des experts nationaux et internationaux ont été sélectionnés et deux cycles de formation régionale de formateurs, destinés aux coordonnateurs locaux, se sont déroulés à Belgrade et à Podgorica. À l'occasion d'une réunion de planification réunissant vingt écoles pilotes, des experts locaux et des représentants du ministère de l'Éducation, des Sciences et du

Développement technologique, le 12 septembre à Belgrade, un plan d'action détaillé définitif et un système de rapport ont été présentés et adoptés. Des visites de lancement et un premier cycle de sessions de formation par les pairs constitueront les prochaines étapes.

- Facilité horizontale UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Serbie ». Le rapport sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, dont les recommandations spécifiques destinées aux syndicats, aux agences de recrutement et aux entreprises serbes, a été publié dans la langue du pays. À l'issue d'un appel à candidatures, un groupe de neuf experts locaux, spécialistes de ce domaine, a été mis en place. Une brochure d'information destinée au public et concernant les droits des victimes de la traite des êtres humains, notamment leur accès à l'indemnisation, a été publiée en serbe. Des ateliers pluridisciplinaires sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail et une table ronde sur l'accès des victimes à une indemnisation par l'État sont en préparation.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales ». Des activités ont été organisées dans les domaines de l'éducation (réunion sur la présentation des minorités nationales dans les programmes et les manuels scolaires) et de l'utilisation des langues minoritaires devant les tribunaux et l'administration (rapports en préparation).
- Projet conjoint UE/CdE « Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales ». Les dispositifs de soutien aux municipalités ont été poursuivis, une soixantaine d'ateliers organisés dans des collectivités locales pilotes ayant réuni 1 146 participants. Une assistance continue a été apportée au Conseil serbe pour le développement professionnel dans le cadre du processus d'accréditation des prestataires de formation (le projet a contribué à trois réunions de travail). Trois programmes prioritaires de formation générale ont été conçus sur la base de l'analyse des besoins en formation réalisée par le projet. Une méthodologie et un plan d'action pour l'évaluation et le contrôle de la qualité de 65 programmes de formation ont également été mis au point.
- Programme conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est – JUFREX ». Le projet a préparé deux études pour l'Autorité de régulation des médias électroniques de Serbie. La première traite de l'indépendance et du fonctionnement de cette autorité, la seconde est une étude comparative de la corégulation et doit être suivie de stages de formation des employés de cette autorité. Deux événements régionaux ont été organisés : une conférence régionale pour les autorités de régulation des médias, sur le thème « Discours de haine, diffusion de chaînes étrangères et campagnes électorales, œuvres européennes », et l'université d'été régionale pour les étudiants en journalisme et en droit, consacrée aux normes du Conseil de l'Europe en matière de médias. L'ouvrage « Autorités de régulation des médias et discours de haine » a été publié en juillet. L'équipe basée à Belgrade a organisé au Monténégro, pour des professionnels du droit, deux formations sur la liberté d'expression.
- Contribution volontaire – Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme, projet « HELP » dans les Balkans occidentaux et en Turquie. La session de formation sur une justice adaptée aux enfants, initiative conjointe menée avec la Division des droits des enfants de la DGI, a été finalisée. Plusieurs cours HELP ont été menés à terme, avec un taux moyen de réussite de 70 %. Les formations HELP sur les critères de recevabilité des requêtes devant la Cour européenne des droits de l'homme et les crimes haineux et discours de haine ont été lancées au Monténégro, en Serbie et en « Ex-République yougoslave de Macédoine » ; elles ont réuni près de 90 professionnels du droit.

Actions de suivi

- Les négociations se poursuivent avec la délégation de l'Union européenne à propos d'un projet financé par l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) 2017 qui succèderait au

ODGP/DER/Inf(2017)3

projet conjoint UE/CdE en cours sur la gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales ;

- Le comité directeur de la Facilité horizontale s'est réuni le 13 juillet. De nouveaux développements sont attendus.
- Le projet conjoint ROMACTED sera mis en œuvre prochainement en Serbie. Une visite de lancement a eu lieu.

Autres activités à signaler

- Une mission de suivi orientée vers des résultats concrets de la « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie » a été menée en Serbie du 3 au 7 juillet ;
- La semaine des fiertés de Belgrade s'est déroulée du 11 au 17 septembre, avec la participation du chef de bureau au Forum et à la marche des fiertés ;
- 26 septembre : La Journée européenne des langues a été célébrée sous la direction de l'EUNIC (le Réseau européen des instituts culturels nationaux présent en Serbie), avec la contribution significative du bureau de Belgrade et le chef de bureau en tête d'affiche.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 21 juillet : une mission d'information de l'APCE, dirigée par Samad Seyidov, Azerbaïdjan (Groupe des conservateurs européens), s'est rendue à Belgrade, Bujanovac et Presevo ;
- 25 septembre : Snežana Samardžić-Marković, Directrice générale de la DGII – Démocratie, s'est rendue en Serbie entre autres pour y rencontrer le Premier ministre, Ana Brnabić, le ministre de l'Administration publique et de l'Autonomie locale, M. Ružić, le premier Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, M. Dacic et la Commissaire à la protection de l'égalité, Brankica Janković.

Bucarest**Situation du bureau**

Équipe principale : 0,5 personnes ; personnel affecté aux projets : 21 personnes ; total : 21,5 personnes.

Le chef des opérations a pris ses fonctions le 1^{er} juillet.

Six projets, pour un budget combiné de 24,4 millions d'euros, sont en cours de mise en œuvre, dont cinq projets conjoints avec l'Union européenne et un projet financé par des contributions volontaires.

État de mise en œuvre des projets

- Contribution volontaire « Cybercrime@Octopus ». Contribution au fonctionnement du réseau 24/7 de points de contact par l'organisation d'une réunion à EUROPOL, La Haye, en coopération avec d'autres projets. La réunion était axée sur la mise en place et les responsabilités des points de contact. L'adhésion à la Convention de Budapest a été promue par le soutien apporté à une conférence organisée à New Delhi, Inde, et la participation à un forum de l'Organisation des États américains sur la cybersécurité en Uruguay.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Cybercrime@EAP II » sur la coopération internationale : soutien au renforcement des fonctions et responsabilités du point de contact 24/7 en Géorgie. Les autorités nationales ont été informées de l'importance de cet instrument pour la coopération internationale. Sur le plan législatif, la loi arménienne relative à la coopération internationale en matière pénale/l'entraide judiciaire a été soumise à une évaluation et discutée au cours d'une activité menée dans le pays. Ce projet a également contribué à la réunion des points de contact 24/7 à La Haye.
- Projet UE/CdE dans le cadre du PGG « Cybercrime@EAP III » (coopération public/privé). Tous les efforts sont axés sur les réformes des lois de procédure pénale, car il s'agit d'une condition préalable à la coopération public/privé et à la coopération internationale. Un atelier a été organisé au Bélarus pour évaluer la réglementation, l'environnement opérationnel des CERT/CSIRT ainsi que le cadre juridique. Pour renforcer la coopération entre les autorités répressives et les fournisseurs de services de télécommunications et d'accès à internet, la conclusion d'un mémorandum d'accord a été promue en tant qu'étape importante de la coopération en Ukraine. De même, la législation et les garanties relatives aux prestataires de services ont été abordées à l'occasion d'un événement organisé en République de Moldova. Le projet a soutenu un atelier de la Commission de Venise consacré à l'avis de cette dernière à propos de la loi 161.
- Projet conjoint UE/CdE « iPROCEEDS ». Dans le cadre du projet, sept responsables du secteur de la justice pénale de divers pays d'Europe du Sud-Est ont participé à une manifestation de haut niveau consacrée à la sécurité de l'information et organisée par Team Cymru (Conférence 2017 sur l'économie souterraine) à Barcelone (Espagne). Un atelier tenu à Podgorica (Monténégro) a permis de présenter et de discuter les nouvelles tendances et typologies de la fraude financière en ligne et des fraudes à la carte de crédit. Des experts de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » ont participé à la transposition à l'échelon national du « cyber-exercice régional de coordination et de partenariat » mené à Skopje. Le projet a également contribué à la réunion des points de contact 24/7 à La Haye.
- Projet conjoint UE/CdE « GLACY+ » (Action globale sur la cybercriminalité élargie). Le projet a continué de renforcer la formation judiciaire sur la cybercriminalité, les preuves électroniques, la coopération internationale et la protection des données par des sessions et des ateliers organisés à Maurice, aux Tonga, au Sénégal, au Maroc, au Ghana, au Népal et au Sri Lanka. Durant les actions de formation organisées au Ghana et aux Tonga, les

matériels de formation de l'ECTEG ont été promus. Une mission d'évaluation des capacités actuelles de la justice pénale en matière de lutte contre la cybercriminalité et de preuve électronique a été menée au Sri Lanka. Dans le contexte de l'objectif lié à la cybercriminalité et aux stratégies de cybersécurité, deux missions consultatives se sont déroulées à Maurice et aux Tonga pour évaluer les capacités des équipes de réponse aux attaques informatiques (CERT), des laboratoires de médecine légale ainsi que la coopération public-privé. Les systèmes de rapport en matière de cybercriminalité ainsi que la collecte et le contrôle des statistiques de justice pénale sur la cybercriminalité et les preuves électroniques ont été examinés et évalués à l'occasion d'un atelier aux Tonga. La coopération entre pays africains dans le cadre de la Convention de Budapest a été promue par deux conférences régionales tenues à Maurice (pour 12 pays et avec l'appui de l'Association internationale des procureurs (IAP-GPEN) et du gouvernement de Maurice) et au Nigeria (pour 15 pays et avec l'appui de la CEDEAO). Ce projet a par ailleurs contribué à la réunion des points de contact 24/7 à La Haye.

- **Projet conjoint UE/CdE « CyberSud ».** Ce nouveau projet conjoint UE/CdE vise à renforcer la législation et les capacités nationales en matière de lutte contre la cybercriminalité et de preuve électronique des pays du voisinage méridional, dans le respect des droits de l'homme et de l'État de droit. D'une durée de trois ans, il a démarré le 1^{er} juillet. Au cours de la phase de lancement, il a surtout été question de dresser un état des lieux des éventuelles synergies avec d'autres projets en cours dans la région MENA. Des premiers contacts ont été établis avec les pays couverts par le projet et des missions et des visites d'évaluation des besoins sont prévues à l'automne 2017. Elles serviront à mettre en avant les avantages du projet et à promouvoir l'appropriation des processus de changement qu'il devrait déclencher. La phase de démarrage a été prolongée jusqu'à fin février 2018, date à laquelle est prévue la conférence de lancement.

Actions de suivi

- Mise en œuvre du plan de travail des projets ainsi que convenu pour la période d'octobre à décembre 2017;
- Finalisation du rapport annuel du bureau de programme sur la cybercriminalité, pour soumission au Comité des Ministres.

Autres activités à signaler

- Les États-Unis ont versé une contribution volontaire de 500 000 dollars au projet Cybercrime@Octopus.

Chisinau

Situation du bureau

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 18 personnes ; total : 23 personnes.

Le chef de bureau a cessé ses fonctions le 31 août.

Le bureau de Chisinau a mis en œuvre six projets, dont cinq financés par l'Union européenne/conjointement avec l'Union européenne et un financé par une contribution volontaire/un donateur (Danemark).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Programme régional UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcement des cadres institutionnels de la gouvernance locale ». Cinq subventions pour la coopération intermunicipale ont été attribuées à des municipalités/entreprises municipales communes en Arménie, en Géorgie et en République de Moldova. Plusieurs scénarios de coopération intermunicipale pour la gestion des déchets solides ont été présentés le 21 septembre en Adjarie/Géorgie à des représentants d'autorités autonomes et de collectivités locales. Deux actions de renforcement des capacités ont été menées les 21-22 juillet dans l'Unité territoriale autonome de Gagaouzie/République de Moldova pour développer les compétences en matière de rédaction de textes de lois et conforter le dialogue entre les autorités régionales et centrales. La mise en œuvre d'initiatives locales sur l'éthique et la transparence dans douze municipalités d'Arménie, de Géorgie, de République de Moldova et d'Ukraine s'est achevée le 31 août. Une réunion a été organisée les 27-28 septembre en République de Moldova afin de partager avec d'autres maires du pays les expériences d'initiatives locales sur la gouvernance éthique menées par plusieurs municipalités.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Soutenir les efforts déployés au plan national pour prévenir et combattre la discrimination en République de Moldova ». Une entreprise de communication a été sélectionnée et chargée d'organiser la campagne de sensibilisation à la non-discrimination. Un consultant international a également été choisi pour dispenser une formation sur la Charte sociale européenne révisée au personnel et aux membres du Conseil pour l'égalité et au personnel du bureau du Médiateur. La mission d'information destinée à procéder à une évaluation de la législation nationale en termes de conformité des droits sociaux avec la Charte sociale européenne révisée est actuellement organisée.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Assistance préélectorale en République de Moldova ». L'étude régionale sur « La représentation politique des femmes dans les pays du Partenariat oriental » a été publiée en roumain et présentée aux députés, partis politiques, ONG et médias le 26 septembre, au cours d'un événement public coorganisé avec le Parlement, la CEC et la Plateforme pour l'égalité de genre. Une convention de subvention a été conclue avec le Centre de formation électorale continue en vue du renforcement de ses capacités de recherche. Un expert international a été recruté pour rédiger le premier document d'orientation du Centre et améliorer les aptitudes du personnel en matière de recherche et de rédaction de travaux universitaires.
- Contribution volontaire du Danemark au projet « Soutien à la réforme de la justice pénale en République de Moldova ». Une session intensive de formation de formateurs a été organisée sur le thème « Prévenir et combattre la torture, les mauvais traitements et l'impunité » pour les membres du mécanisme national de prévention et le personnel du bureau du Médiateur. À l'issue de cette session, un programme a été élaboré et un groupe

ODGP/DER/Inf(2017)3

de formateurs a été constitué et chargé de dispenser des formations sur des sujets pertinents. Par ailleurs, 22 juges, avocats et procureurs ont achevé avec succès la deuxième phase de la formation HELP aux enquêtes préliminaires, lancée en coopération avec l'Institut national de la justice.

- Programme conjoint UE-CdE « Promouvoir la liberté et le pluralisme des médias en République de Moldova ». Le projet a formé 20 journalistes du radiodiffuseur public Teleradio-Moldova aux techniques normalisées de documentaires radiotélévisés sur les politiques de l'Union européenne. De même, cinq programmes radiotélévisés consacrés aux politiques de l'Union européenne et au processus d'intégration de la République de Moldova ont été remaniés avec l'aide d'un consultant international afin d'assurer le respect des normes journalistiques internationales.
- Projet conjoint UE-CdE « Contrôler la corruption par l'application de la loi et la prévention ». En juillet, le projet a tenu des réunions de présentation avec les institutions bénéficiaires, au cours desquelles le plan de travail a été examiné. Par ailleurs, un atelier réunissant toutes les parties prenantes à la lutte contre la corruption a été organisé en septembre. Le 29 septembre, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont lancé officiellement le projet en présence des institutions nationales et des partenaires de développement. Ce projet a également mené une visite d'évaluation sur la stratégie de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, qui a donné lieu à l'établissement d'une feuille de route pour la cellule d'enquêtes financières et a contribué à dresser un bilan de la stratégie de réforme du secteur de la justice, qui produira des recommandations pour la future stratégie.

Autres activités à signaler

- 14 septembre : les experts du Conseil de l'Europe ont présenté aux représentants des autorités moldaves les avis de la Commission de Venise sur les lois 161 et 281 ;
- 19-22 septembre : un groupe d'experts du Conseil de l'Europe a effectué une visite d'évaluation de la stratégie de réforme du secteur de la justice 2011-2016, en étroite coopération avec le ministère de la Justice.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 9-30 août : une délégation du Congrès, dont la Vice-présidente Gunn Marit Helgesen, s'est rendue en République de Moldova pour suivre l'évolution de la situation de Dorin Chirtoaca, maire de Chisinau et Vice-Président de la Chambre des régions, assigné à résidence dans le cadre d'une procédure pénale engagée contre lui en lien avec sa gestion municipale, ainsi que celle de la démocratie locale en République de Moldova sur un plan général.

Kiev**Situation du bureau**

Équipe principale : 12 personnes ; personnel affecté aux projets : 40 personnes ; total : 52 personnes.

Dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine 2015-2017, le bureau met en œuvre 19 projets, dont 13 financés par des contributions volontaires et six financés dans le cadre du PGG CdE/UE

État de mise en œuvre des projets/programmes

- Projet conjoint UE-CdE dans le cadre du PGG « Soutien à la mise en œuvre de la réforme de la justice en Ukraine ». Le projet a soutenu l'organisation des journées ukrainiennes à Strasbourg, axées sur la réforme de la justice et le concours de sélection des juges de la nouvelle Cour suprême. Cette opération a permis de sensibiliser les représentations permanentes basées à Strasbourg ainsi que le Conseil de l'Europe aux progrès de la réforme en Ukraine. Le projet a par ailleurs achevé un premier cycle d'évaluation du fonctionnement du Conseil public pour l'intégrité et publié une série de recommandations sur la façon de rapprocher les travaux de cet organe des normes du Conseil de l'Europe. Le projet a entamé avec l'administration judiciaire ukrainienne une vaste discussion sur l'optimisation de la structure et des procédures de cet organe, qui a permis de mettre publiquement en lumière la question de l'efficacité du travail des organes judiciaires en Ukraine.
- Contribution volontaire du Danemark au projet « Soutien continu à la réforme de la justice pénale en Ukraine ». Du 2 au 4 août, une mission d'experts a été menée pour évaluer les besoins des organes nouvellement établis d'autogestion et de soutien du ministère public, en l'occurrence le Conseil des procureurs et la Commission des qualifications et de la discipline. Le 15 septembre, les principales conclusions concernant ces deux organes ont été présentées à l'occasion d'un débat d'experts afin d'établir les prochaines actions à mener. Entre le 15 septembre et le 23 octobre, dans le cadre des 31 formations en cascade d'une durée d'une journée menées dans diverses régions d'Ukraine, plus de 500 prestataires de l'aide à l'accès au droit ont pu se familiariser avec des aspects de la procédure pénale abordés dans le Manuel de base pour l'aide à l'accès au droit en matière pénale élaboré dans le contexte du projet afin d'assurer un octroi optimal à l'aide à l'accès au droit et à l'aide juridictionnelle. En septembre toujours, 200 procureurs locaux et régionaux ont élargi leurs connaissances sur l'application de la CEDH et ses articles 5 et 6, dans le cadre de l'activité du ministère public.
- Contribution volontaire du Royaume-Uni au projet « Consolidation de la réforme de la justice en Ukraine ». Le projet a réussi à réunir deux groupes d'experts internationaux pour les deux composantes de son cadre logique : la mise en œuvre de la méthodologie pour l'examen des progrès enregistrés dans la mise en œuvre des réformes du secteur judiciaire en Ukraine et la réalisation d'un exercice d'évaluation des besoins de l'association du barreau national. Cet exercice a été lancé du 11 au 13 septembre à Kiev et les premiers résultats sont attendus d'ici à la fin du mois d'octobre.
- Plan d'action « Décentralisation et consolidation territoriale en Ukraine ». Le projet a assisté au plan juridique l'Agence nationale de la fonction publique afin d'harmoniser le projet de stratégie de réforme du système de formation professionnelle des agents de la fonction publique et des collectivités locales avec les dispositions de la Charte européenne de l'autonomie. Le projet a également alloué 17 aides financières à des ONG locales afin de soutenir le regroupement des communes et la coopération intercommunale et améliorer la

qualité des services municipaux. Par ailleurs, il a contribué à la sensibilisation aux résultats et enjeux de la décentralisation et de la réforme des collectivités locales à l'échelle régionale et nationale en appuyant diverses manifestations thématiques, concours de médias et débats publics avec la participation des responsables du pays et des acteurs régionaux et locaux.

- Plan d'action « Promotion de la démocratie locale en Ukraine ». À l'occasion d'une table ronde organisée en mai sur le thème « La bonne gouvernance des territoires métropolitains en Ukraine et en Europe », cinquante responsables politiques locaux de 13 grandes villes ukrainiennes ont procédé à un échange d'expériences avec des homologues européens sur les modèles de gouvernance des zones métropolitaines et discuté des principaux problèmes rencontrés, en particulier la décentralisation et la répartition des fonctions et des pouvoirs entre les conseils municipaux et les conseils de district. Au cours du premier forum pour la démocratie locale en Ukraine en juin, des maires, des conseillers et de jeunes responsables locaux ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une démocratie représentative de meilleure qualité, de l'égalité des chances pour les femmes et les hommes et de processus participatifs visant à renforcer la confiance au sein des communautés. Par ailleurs, cinq collectivités locales ukrainiennes ont bénéficié de l'appui d'experts et d'un soutien financier pour mettre en œuvre des initiatives locales visant à rendre leur gouvernance plus transparente et responsable à l'égard des citoyens. Enfin, le Congrès a resserré ses liens avec l'Association des villes ukrainiennes et joué un rôle de médiateur dans la signature d'un mémorandum d'accord entre elle, l'Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG) et son homologue de la République de Moldova (CALM) afin d'engager des initiatives communes pour améliorer la bonne gouvernance dans la région (dans le cadre du « Partenariat pour une bonne gouvernance »).

- Plan d'action « Assistance aux autorités ukrainiennes pour réformer le code électoral et mener des réformes constitutionnelles ». Du 5 au 7 septembre, la délégation de la Commission de Venise a procédé à des consultations avec des représentants des autorités nationales, d'organisations internationales et de la société civile à propos de projets de lois relatifs à la création d'un tribunal anticorruption en Ukraine. À la demande des autorités ukrainiennes, la Commission de Venise devrait adopter son avis sur cette question lors de sa 112^e session plénière qui se tiendra le 6 octobre à Venise. De même, les 12 et 13 septembre, des experts de la Commission de Venise se sont rendus en Ukraine pour s'entretenir avec des parlementaires, des experts nationaux et des représentants de la société civile du projet de loi relatif à des amendements au Règlement intérieur du Parlement.

- Plan d'action « Réforme de la pratique électorale en Ukraine ». Le projet a recensé les cas de violations électorales (causes et motivations, type de soutien à apporter pour une meilleure efficacité des mécanismes de responsabilisation) et préparé un rapport qui devrait être présenté au public en octobre. Dans le cadre de ce plan d'action, l'ONG « Comité des électeurs d'Ukraine » a bénéficié d'une aide financière pour mener une campagne de sensibilisation dans 202 communes nouvellement regroupées à l'approche des premières élections locales le 29 octobre 2017. Des réunions préparatoires ont été tenues avec les acteurs nationaux et des partenaires internationaux en vue des prochains événements communs, dont une conférence internationale à l'occasion du 20^e anniversaire de la CEC et du Congrès des femmes ukrainiennes.

- Plan d'action « Promouvoir la participation de la société civile au processus décisionnel démocratique en Ukraine ». Le projet a débuté le 1^{er} août par une série de consultations et de réunions de travail avec les autorités de Kiev et 45 ONG représentant différents groupes de la population dans la capitale. Les participants ont débattu du concept d'académie de participation publique et de plateforme des ONG (y compris une composante en ligne) développé par un consultant international, et ont identifié les besoins, les enjeux et les domaines d'action prioritaires. Par ailleurs, le projet a contribué à promouvoir et à faire

mieux connaître les normes du Conseil de l'Europe en matière de participation de la société civile à la prise de décision à l'occasion de tables rondes organisées par l'administration de la ville de Kiev et consacrées aux modalités de partenariat entre les autorités publiques et la société civile.

- Plan d'action « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes déplacées en Ukraine ». En juillet, dans le contexte d'une visite d'étude au siège du Conseil de l'Europe, les principales parties prenantes au projet se sont familiarisées avec les normes de l'Organisation en matière de déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays et découvert le contenu du projet de cours en ligne sur ce thème, qui doit être développé dans le cadre de la formation HELP. Du 14 au 18 août, jusqu'à 80 personnes déplacées, fonctionnaires, experts et représentants de la société civile de 13 régions d'Ukraine ont mis au point divers mécanismes de coopération destinés à protéger les droits des personnes déplacées, dans le cadre d'une université d'été organisée conjointement par le projet et le ministère des Territoires occupés temporairement et des Personnes déplacées. Le 21 septembre, en partenariat avec le Fonds national d'aide à l'hébergement des jeunes, le projet a organisé une table ronde à haut niveau sur la question du logement des personnes déplacées. Les efforts conjoints des divers acteurs ont permis l'adoption par le Conseil des Ministres d'amendements à sa réglementation de l'aide publique en faveur du logement des personnes déplacées. Par ailleurs, des amendements aux décrets n^{os} 505, 365, et 637 du Conseil des Ministres ont été adoptés en septembre, améliorant significativement l'accès des personnes déplacées à l'aide sociale. De plus, pour sensibiliser à la question de l'emploi, le projet a soutenu un salon de recrutement pour plus de 200 personnes déplacées ainsi qu'une table ronde thématique à Kramatorsk et dans la région de Donetsk, conjointement avec l'Agence nationale pour l'emploi.

- Plan d'action « Renforcement de la liberté des médias et création d'un véritable service public de radiodiffusion en Ukraine ». À l'occasion de divers événements organisés par le projet au cours de la période considérée, plus d'une cinquantaine de journalistes se sont familiarisés avec la sécurité numérique et physique durant leurs activités dans des zones de conflit. Par ailleurs, le projet a contribué à la promotion de la réforme de la radiodiffusion publique dans les régions par quatre visites de membres des conseils d'administration et de surveillance de la Société de radiodiffusion de service public national d'Ukraine (UA:PBC) à ses six antennes régionales. La table ronde thématique organisée en septembre a confirmé la nécessité de créer un poste de Commissaire de l'information en Ukraine. Deux cent quarante-sept personnes originaires des quatre régions de l'ouest de l'Ukraine, agents des services de répression, membres du système judiciaire, journalistes et militants de la société civile, ont été formées à la mise en œuvre de la législation sur la protection de l'activité professionnelle des journalistes à l'occasion d'un séminaire organisé par le projet. Des experts internationaux ont donné des conférences lors de la XIII^e Université d'été internationale sur les médias à Kiev.

- Plan d'action « Combattre la violence à l'égard des femmes et des enfants en Ukraine ». Le projet a démarré sa phase de mise en œuvre en juillet et ses objectifs et son plan de travail ont été approuvés par le comité directeur. Il a par ailleurs contribué au développement de la stratégie de communication à long terme et aux mesures de sensibilisation du ministère de la Politique sociale en formulant des recommandations visant à promouvoir la tolérance zéro pour les violences faites aux femmes en Ukraine. Pour améliorer l'adaptation de l'environnement aux enfants et instaurer une réponse interinstitutionnelle aux abus sexuels sur enfants, une évaluation de l'impact des droits des enfants (« exercice de cartographie Barnahus ») a été menée en août. Par ailleurs, le projet a contribué au renforcement des capacités des agents de la police nationale en leur fournissant des outils leur permettant d'enquêter efficacement sur les cas de violence à l'égard des femmes. Les experts du projet ont commencé à élaborer des lignes directrices pour la mise en place et la gestion, dans le contexte ukrainien, de refuges pour les femmes

victimes de violences domestiques conformément à la Convention d'Istanbul. Pour promouvoir la ratification de cette convention et poursuivre l'harmonisation de la législation nationale dans ce domaine, le projet a contribué aux activités de plaidoyer menées par des parlementaires ukrainiens en septembre à Budapest.

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcement de la mise en œuvre des normes européennes des droits de l'homme en Ukraine ». Les capacités opérationnelles du bureau du Médiateur pour ce qui est de l'application effective du mécanisme national de prévention (MNP) ont été renforcées par l'intégration de la méthodologie d'évaluation correspondante dans les activités pratiques de ce mécanisme. Deux formations à l'application de la méthodologie, combinées à des visites de suivi dans des lieux de détention, ont été menées à Kharkov et à Khmelnytski pour 42 contrôleurs du bureau du Médiateur et de la société civile. Par ailleurs, 57 représentants d'institutions éducatives et des services fiscaux nationaux de ces mêmes régions ont analysé les lacunes et obtenu des orientations claires et détaillées sur la mise en œuvre de la législation pertinente en vue de prévenir les éventuelles violations futures sous l'angle de la protection des données. Par ailleurs, les conclusions et les recommandations de l'étude analytique des défaillances du système des fonctionnaires chargés d'assurer la protection des droits des personnes en garde à vue ont été présentées et communiquées aux principales parties prenantes. L'étude a été préparée par le projet, en coopération avec le bureau du Médiateur, l'ONG « Expert Centre for Human Rights » et la direction des ressources humaines de la police nationale ukrainienne. Enfin, une formation de formateurs sur la méthodologie du programme HELP s'est déroulée à Odessa en vue de constituer un groupe de formateurs certifiés représentant l'Association nationale du barreau ukrainien des territoires occupés temporairement, afin d'intégrer effectivement le programme de formation à distance HELP dans le programme des instituts nationaux de formation et de promouvoir et de mettre en œuvre efficacement la CEDH et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Par ailleurs, le cours de formation à distance HELP sur l'enquête préliminaire à la lumière de la CEDH a été adapté à l'ordre juridique ukrainien et mis en œuvre à titre expérimental dans le contexte d'un groupe de 18 juges et représentants de l'École nationale des juges.

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien additionnel à la réforme du système pénitentiaire en Ukraine ». La direction du projet et ses experts nationaux, en collaboration avec d'autres organisations internationales, ont pris part au processus d'élaboration de la stratégie des services pénitentiaires organisé par le ministère de la Justice en juillet. À l'issue de ce processus, deux concepts majeurs de la réforme pénitentiaire promus par le projet, en l'occurrence la « resocialisation des détenus » et la « sécurité dynamique » figurent désormais dans le passeport des réformes. À la demande du ministère de la Justice, des experts du Conseil de l'Europe ont formulé des observations sur le règlement intérieur révisé des prisons. Un catalogue de 12 formations courtes visant à l'acquisition de compétences sociales et techniques et de compétences de la vie courante a été soumis au ministère de la Justice et le vice-ministre a demandé au centre de formation continue de Bila Tserkva de développer un programme d'enseignement des compétences sociales et une méthodologie pédagogique capable d'améliorer les aptitudes à la réadaptation professionnelle dans le système. En septembre, le programme avait été mis au point et inclus dans le programme destiné aux gouverneurs adjoints en charge du travail social et pédagogique.

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Liberté des médias en Ukraine ». Le projet a soutenu la réforme de la presse écrite municipale et le développement des médias associatifs. Il a en particulier apporté, en juillet, son appui à l'université d'été sur les médias et dirigé l'atelier destiné aux rédacteurs de la presse écrite municipale sur le thème « Comment développer les médias : premières étapes à l'issue de la réforme ».

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Promotion de l'éducation aux droits de l'homme et de la citoyenneté démocratique ». Les experts du projet ont mené des

consultations avec des représentants du ministère de l'Éducation afin de promouvoir l'intégration des compétences en matière de citoyenneté dans les normes de l'enseignement secondaire et les programmes de la « Nouvelle école ukrainienne ». Par ailleurs, en étroite coopération avec le ministère, le projet a élaboré un document stratégique sur l'intégration de l'ECD/EDH dans les programmes et les normes de la « Nouvelle école ukrainienne », en se fondant sur les grands principes et les valeurs de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'ECD/EDH.

Autres activités à signaler

- Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le concept d'égalité entre les femmes et les hommes a été placé au cœur des activités futures de différents projets. Certaines de ces activités ont inclus des sessions de sensibilisation à l'égalité des sexes et à l'approche intégrée. Cette approche a également été prise en compte dans la planification de nouveaux projets. La nouvelle conseillère en matière d'égalité de genre a participé activement à l'intégration de cette approche dans divers volets de l'outil informatique relatif à la méthodologie de gestion de projet et à la conception de la boîte à outils sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour la coopération à l'échelon institutionnel. Elle a par ailleurs apporté sa contribution à la rédaction du nouveau projet de Plan d'action pour l'Ukraine et participé à plusieurs manifestations d'envergure nationale pour y parler des questions de genre et améliorer la visibilité du Conseil de l'Europe en la matière.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 3-6 juillet : Gudrun Mosler-Törnström, Présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ;
- 30 août, 21-22 septembre : Regis Brillat, conseiller spécial du Secrétaire Général pour l'Ukraine;
- 5-6 septembre, 12-13 septembre : Commission de Venise.

Pristina**Situation du bureau**

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 12 personnes ; total : 18 personnes.

Le bureau met actuellement en œuvre huit projets, dont sept sont financés conjointement avec l'Union européenne (y compris deux programmes conjoints à dimension régionale) et un est cofinancé par une contribution volontaire de la Suisse et le budget du Conseil de l'Europe. Un autre projet est également mis en œuvre au Kosovo*¹ par le Bureau de Programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité à Bucarest : le projet conjoint régional UE/CdE « *IPROCEEDS* ».

État de mise en œuvre des projets

- Projet conjoint UE/CdE « Lutte contre la criminalité économique au Kosovo* » (PECK II). Le projet PECK II a formulé un avis juridique sur la révision partielle du règlement intérieur de l'agence de lutte contre la corruption s'agissant de la prévention de la corruption dans les marchés publics. Il a par ailleurs assuré une formation à la prévention et la détection des conflits d'intérêts pour l'agence de lutte contre la corruption et d'autres institutions centrales bénéficiaires. Il a appuyé le service des douanes et la cellule de renseignement financier par une campagne de sensibilisation et divers matériels traitant de la déclaration des valeurs à la frontière. Plusieurs outils de renforcement de la visibilité ont également été produits et distribués à l'agence de lutte contre la corruption et à la cellule de renseignement financier. Le projet a par ailleurs entrepris une révision de l'instruction administrative relative aux personnes politiquement exposées.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (KoSEJ) ». Le Manuel de la CEPEJ pour la réalisation d'enquêtes de satisfaction des usagers des tribunaux a été simplifié pour les tribunaux de première instance. Le projet a fourni des modèles statistiques pour le futur système de contrôle de la performance des tribunaux actuellement développé par le système informatique de gestion des affaires (projet CMIS financé par la Norvège). Grâce à cette action, le tribunal de première instance de Pristina a pu contrôler la durée des procédures et les tribunaux de première instance ont commencé à utiliser les indicateurs de la CEPEJ dans leurs rapports réguliers, qui sont essentiels pour l'efficacité de la justice. La CEPEJ a mis au point des enquêtes sur la satisfaction des usagers des tribunaux qui seront menées dans trois tribunaux de première instance.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur ». L'élaboration de codes de déontologie du personnel universitaire, des hauts responsables universitaires et des étudiants a débuté. Tous les représentants des universités publiques (recteurs/vice-recteurs et présidents des comités de direction) ont reconnu la nécessité d'établir ces documents et ont proposé leur soutien et leur coopération à cette fin. Des représentants du ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie et des directions municipales de l'éducation des cinq régions ont pris part à une conférence régionale sur le harcèlement et l'extrémisme dans les écoles, organisée à Durres (Albanie). Cette conférence a réuni quelque 150 participants d'Albanie, du Monténégro, de Serbie, de Croatie et du Kosovo*.

¹ *Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit à son territoire, à ses institutions ou à sa population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique et la diversité dans les écoles ». Le programme de formation élaboré par deux consultants internationaux a été avalisé par le ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie et les consultants ont dispensé une formation de formateurs à dix coordonnateurs pédagogiques locaux qui travailleront avec les 20 écoles pilotes au cours de l'année scolaire 2017/18. La conférence sur le thème « Communauté d'apprentissage de la démocratie » s'est tenue en septembre et a réuni plus de 250 participants, des représentants du ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie, des directions municipales de l'éducation et des ONG. Près de 200 personnes des écoles pilotes ont participé à la première formation de deux jours qui a suivi la conférence.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus » : Les projets de règlements et de protocoles sur le transfert des soins de santé ont été finalisés et avalisés par les autorités du Kosovo*. Un manuel de formation sur les soins de santé mentale aux détenus a été élaboré et 30 membres des services de santé pénitentiaires ont été formés. Les projets définitifs d'instructions administratives sur le recrutement du personnel pénitentiaire et sur les mesures disciplinaires applicables aux détenus ont été soumis aux autorités. La révision du programme de réadaptation des détenus est en cours, ainsi que les modules de formation du personnel à la sécurité dynamique.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX). Le projet JUFREX a organisé la conférence régionale des organismes de régulation des médias à Durres (Albanie) et lancé une publication sur le discours de haine, traduite en plusieurs langues. Quatre représentants de la Commission indépendante des médias du Kosovo* ont assisté à cette conférence. L'université d'été organisée en Serbie a réuni une soixantaine d'étudiants des facultés de droit et de journalisme, dont dix étaient originaires de Pristina. Des conventions de subvention ont été signées avec l'Académie de justice et l'Association du barreau du Kosovo* et ont commencé à être mises en œuvre. Le projet JUFREX a également finalisé le manuel destiné aux formations en cascade.
- Contribution volontaire de la Suisse/Plan d'action « Renforcer le mécanisme national de prévention au Kosovo* ». Le projet a officiellement été lancé à l'occasion d'un atelier organisé en juillet avec la participation de l'ensemble des parties prenantes, suivi de la première réunion du comité directeur. Deux ateliers de sensibilisation sur le rôle et le mandat du mécanisme national de prévention contre la torture (MNP) ont été organisés à Prizren et à Peja/Peć, réunissant plus de 50 membres de la police, des services pénitentiaires, des établissements de soins de santé mentale et d'assistance sociale, d'ONG et d'organisations de la société civile. L'évaluation des besoins du MNP a été achevée et des règlements internes ont par la suite été élaborés. Un programme de formation de 32 jours a été conçu pour le MNP.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED). Des correspondants potentiels ont été identifiés dans les municipalités.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Cibler les produits de la criminalité sur internet en Europe du Sud-Est et en Turquie (iPROCEEDS) ». Le projet iPROCEEDS a organisé un atelier sur la fraude financière en ligne et la fraude à la carte de crédit, qui a réuni des représentants des unités de lutte contre la cybercriminalité, des unités d'investigation financière, des unités de renseignement financier, du ministère public, de la magistrature, ainsi que du secteur privé du Monténégro et du Kosovo*.

Actions de suivi

- La proposition de projet « Améliorer la protection des droits de l'homme dans les activités de police » a été approuvée par le Comité directeur de Facilité horizontale sur l'utilisation du Fonds de réserve pour la Facilité horizontale. L'action est censée démarrer d'ici la fin de l'année ;
- JUFREX : La publication « Fight against hate speech » (Lutte contre le discours de haine) a été diffusée aux bénéficiaires. La troisième conférence régionale sur la liberté d'expression et internet, destinée aux représentants des systèmes judiciaires, est en cours de préparation ;
- Plan d'action « Renforcer le mécanisme national de prévention au Kosovo* : une formation du personnel du mécanisme national de prévention/Institution du Médiateur au Kosovo* et un atelier de sensibilisation au MNP devraient être organisés à Gjilan/Gnjilane;
- Autres activités de coopération : une consultation des parties prenantes concernées et des donateurs potentiels est en cours pour appuyer un projet favorisant le rapprochement via l'éducation, fondé sur l'aperçu des activités de coopération au Kosovo*. Les premières mesures de renforcement des activités de coopération avec l'Union européenne axées sur la lutte contre la criminalité économique/la corruption, l'efficacité de la justice et l'éducation ont été lancées grâce au financement de l'IPA et de la Facilité horizontale.

Autres activités à signaler

- Le 4^e Avis du Comité consultatif de la convention-cadre pour la protection des minorités a été communiqué à la MINUK, qui l'a transmis aux autorités et acteurs concernés à Pristina. Une réponse est attendue d'ici à la mi-novembre ;
- À la demande de la Cour constitutionnelle du Kosovo*, le bureau a organisé avec la Cour européenne des droits de l'homme un atelier médias destiné aux juges et au personnel de la Cour constitutionnelle, fondé sur le projet 2014-2016 financé par la Suisse ;
- Le responsable de pays du Service des projets de la CEB a effectué une visite de deux jours pour évaluer la possibilité de développer des projets avec le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire et ONU-HABITAT ;
- Journée européenne des langues. Le bureau a fourni du matériel promotionnel à l'Ambassade de France ;
- Le bureau a pris part à des événements locaux et internationaux sur des questions relatives aux droits de l'homme sur un plan général, aux médias, à la lutte contre la discrimination, etc. Il poursuit par ailleurs sa contribution aux réunions d'examen des aspects techniques et juridiques et aux mécanismes de coordination des donateurs et des activités, afin de promouvoir le travail du Conseil de l'Europe et éviter les doubles emplois.

Sarajevo

Situation du bureau

Équipe principale – 6 personnes, personnel affecté aux projets – 8 personnes, total – 14 personnes.

Le bureau met directement en œuvre cinq projets : deux sont financés dans le cadre de la Facilité horizontale UE/CdE pour les Balkans occidentaux et la Turquie, un est financé par une contribution volontaire de la Norvège, un par une contribution volontaire du Liechtenstein et par le budget ordinaire du Conseil de l'Europe, et un autre par le Royaume-Uni. Par ailleurs, le bureau contribue à la mise en œuvre d'un programme régional conjoint avec l'Union européenne sur les médias

État de mise en œuvre des projets et du plan d'action

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues et condamnées en Bosnie-Herzégovine ». Trois réalisations majeures ont été publiées et diffusées à l'ensemble des systèmes répressif et pénitentiaire de Bosnie-Herzégovine en juillet et en août : les lignes directrices relatives au traitement par les agents des forces de l'ordre des personnes privées de liberté dans un environnement fermé ; le manuel sur la gestion des prisonniers et le renforcement de la protection des droits de l'homme dans un environnement fermé ; et les protocoles relatifs aux soins de santé dispensés et au renforcement de la protection des droits de l'homme dans un environnement fermé. Du matériel promotionnel, arborant principalement le logo de la Facilité horizontale (T-shirts, mugs, drapeaux de table, clés USB et power banks) a été imprimé et distribué à l'ensemble du secteur répressif et pénitentiaire de Bosnie-Herzégovine en août et en septembre, afin de renforcer encore la visibilité de l'action. Par ailleurs, le cycle de formation conçu autour des trois réalisations susmentionnées (lignes directrices, manuel et protocoles) a débuté par des sessions initiales organisées les 4 et 5 juillet à Banja Luka (manuel), les 10 et 11 juillet (protocoles) et les 14 et 15 septembre (lignes directrices). Ce programme de formation commun établit les fondements de l'application d'un ensemble unique de normes des droits de l'homme et les procédures opérationnelles correspondantes dans les systèmes répressif et pénitentiaire de Bosnie-Herzégovine, et plus généralement dans un environnement fermé. Grâce à un mécanisme nouvellement conçu et très spécifique, le projet a également pu mesurer les connaissances ainsi acquises.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les capacités du Médiateur pour les droits de l'homme dans la lutte contre la discrimination ». Dans le cadre de cette action, une visite d'étude du personnel du Médiateur pour les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine au Conseil de l'Europe et à la Cour européenne des droits de l'homme s'est déroulée du 11 au 13 juillet. La formation HELP sur le crime de haine et le discours de haine, destinée aux juristes de l'institution du Médiateur, s'est achevée en août. Une réunion du groupe de travail chargé de l'élaboration d'un manuel anti-discrimination pour les fonctionnaires et les ONG a été organisée en septembre.
- Contribution volontaire de la Norvège « Renforcement des capacités du pouvoir judiciaire au regard de la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine ». Une université d'été sur la Convention européenne des droits de l'homme a été organisée du 10 au 14 juillet à Trebinje. Une table ronde sur l'harmonisation des pratiques judiciaires en Bosnie-Herzégovine – Importance et stratégie à court terme s'est tenue les 28 et 29 août à Foca-Tara. Le rapport des consultants – création d'un poste de juriconsulte (ou un mécanisme similaire) au sein de la structure judiciaire de

Bosnie-Herzégovine a été présenté le 31 août à Sarajevo. La dernière réunion du comité directeur du projet a eu lieu le 31 août à Sarajevo, puis le projet a été clos.

- Contribution volontaire du Liechtenstein « Renforcement de la culture électorale démocratique et du rôle des jeunes dirigeants politiques ». Le troisième séminaire national de l'École d'études politiques du Conseil de l'Europe en Bosnie-Herzégovine : « Renforcer la responsabilisation, la transparence et la gouvernance en Bosnie-Herzégovine », s'est déroulé du 8 au 11 septembre à Neum. Le principal objectif de ce séminaire, organisé en collaboration avec la mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, était d'assurer à cette promotion d'étudiants un enseignement de qualité sur la gouvernance démocratique et l'état de droit. Le séminaire a permis d'insister sur l'importance de la sensibilisation, notamment des élus, au renforcement de la responsabilisation en matière de bonne gouvernance en Bosnie-Herzégovine, ainsi que sur diverses autres questions sensibles telles que la corruption et le conflit d'intérêt, qui ont été couvertes au fil des différentes sessions.
- Contribution volontaire du Royaume-Uni « Soutenir la réinsertion des détenus violents et extrémistes en Bosnie-Herzégovine ». Une réunion du groupe de travail a été consacrée à l'élaboration d'un programme de préparation détaillé (en septembre) offrant un ensemble d'interventions visant essentiellement à proposer à des détenus extrémistes violents des alternatives à la violence pour régler leurs problèmes. Une réunion de consultation sur ce programme de préparation détaillé a par ailleurs été organisée (en juillet) avec des professionnels de la police et des services pénitentiaires. Les participants ont souligné l'importance d'un travail coordonné et d'un partage opportun d'informations permettant de détecter précocement et de prévenir ces problèmes au plus tôt. Une réunion du groupe de travail a été consacrée à l'élaboration d'un protocole d'évaluation des besoins et du risque (en septembre), fondé sur un modèle générique, et fournira des indicateurs pour déterminer les risques spéciaux de radicalisation et les besoins à satisfaire par les différents programmes d'intervention.

Mise en œuvre de projets régionaux en Bosnie-Herzégovine (voir également sous « Bureau de Belgrade »)

- Projet régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX). Deux activités sont spécifiques à la Bosnie-Herzégovine au titre de ce projet régional : la formation d'avocats à l'article 10 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (1-2 juillet) et la formation de juges de RS à l'article 10 (18-19 septembre).

Autres activités à signaler

- 3 juillet : le chef de bureau a prononcé le discours d'ouverture lors de la cérémonie de signature du programme de mesures de confiance (CBM) du Conseil de l'Europe à Banja Luka. Ce programme de mesures de confiance vise à soutenir la réconciliation entre des communes voisines des deux côtés de la ligne de démarcation. Les projets intercommunaux s'efforcent de traiter des problèmes d'intérêt commun dans les domaines de la culture, de l'éducation, du patrimoine et de la sécurité publique ;
- 11 juillet : le chef de bureau adjoint a participé à la commémoration du 22^e anniversaire du génocide de Srebrenica.
- 12 juillet : le chef de bureau adjoint a prononcé un discours lors de la Conférence internationale sur « L'authenticité des minorités nationales en Bosnie-Herzégovine » organisée à Sarajevo ;
- 20 juillet : le chef de bureau et son adjoint ont assisté à la réunion du groupe de coordination de la réforme de l'éducation, organisée par l'Ambassade des États-Unis en

ODGP/DER/Inf(2017)3

Bosnie-Herzégovine. Cette réunion a été l'occasion pour l'agence de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire d'informer les participants du prochain test PISA en Bosnie-Herzégovine et a été suivie d'une séance consacrée à une discussion de la stratégie et des prochaines étapes ;

- 1^{er} août : le chef de bureau a prononcé le discours d'ouverture à l'occasion d'une manifestation culturelle internationale intitulée « Festival de l'amitié », qui s'est déroulée à Gorazde sous le parrainage du Conseil de l'Europe, dans le cadre du programme de mesures de confiance (CBM) ;
- 30 août : le chef de bureau a rencontré les trois Médiateurs de Bosnie-Herzégovine (Jasminka Dzumhur, Nives Jukic et Ljubinko Mitrovic) à l'occasion d'une réunion de courtoisie. Il a été question du renforcement de la coopération ;
- 27 septembre : le chef de bureau a rencontré le reisu-l-ulema de la communauté musulmane de Bosnie-Herzégovine, Husein ef. Kavazovic, à l'occasion d'une réunion de courtoisie.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 2-7 juillet : une délégation du comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales a effectué sa quatrième visite de suivi en Bosnie-Herzégovine ;
- 5-6 septembre : une délégation de la commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe a organisé une visite d'information en Bosnie-Herzégovine.

Tbilissi

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 13 personnes ; total : 19 personnes.

Le bureau met en œuvre 13 projets, dont 10 sont financés par l'Union européenne ou conjointement avec l'Union européenne, et trois par des contributions volontaires/donateurs.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Programme du Conseil de l'Europe destiné à soutenir la Géorgie en vue des élections (législatives) de 2016, des élections (locales) de 2017 et de l'élection (présidentielle) de 2018 » : Le séminaire – « La culture du choix – la culture des élections » a été organisé et a permis à cinquante participants de discuter de divers thèmes relevant des élections. Le Conseil de l'Europe et la Commission électorale centrale ont mis en œuvre deux initiatives : « Soutien aux futures Écoles de développement électoral en Géorgie », dans le contexte de laquelle un cours de 10 jours a réuni 600 représentants de jeunesse dans 23 communes, notamment des zones où vivent des minorités ethniques, et « Mettre en place un système d'enregistrement électoral en ligne à la Commission électorale centrale de Géorgie », consacrée au développement et au lancement de ce système d'enregistrement électoral.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Promotion de la liberté, du professionnalisme et du pluralisme des médias ». Une série de sessions de formation sur les devoirs et les responsabilités des médias et de l'autorité de régulation au cours des campagnes pré-électorales a été menée pour les journalistes des radiodiffuseurs régionaux et de service public. Une étude portant sur la garantie d'accès des personnes souffrant d'un handicap visuel ou auditif aux médias audiovisuels a été préparée pour la Commission nationale géorgienne des communications.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Protection de la liberté d'internet par le biais d'une législation et d'arrangements prévoyant un dialogue entre les diverses parties prenantes ». Le troisième Forum national sur la gouvernance de l'internet a été l'occasion d'une présentation du projet de code de conduite pour les opérateurs de services internet. Des discussions préparatoires ont été engagées en vue du prochain Forum sur la gouvernance de l'internet et d'EuroDIG 2018.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et harmonisation de la législation et de la pratique judiciaire avec les normes européennes en Géorgie ». Cent soixante et onze professionnels du droit ont approfondi leur connaissance de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Des formateurs ont été formés et un programme sur la protection des données à caractère personnel a été préparé pour l'Association du barreau géorgien. Les lignes directrices internes du ministère public sur la protection des droits des victimes dans les procédures pénales ont été révisées par des experts du Conseil de l'Europe. Quarante-cinq députés des commissions parlementaires des questions juridiques et des droits de l'homme et de l'intégration sociale et membres du personnel se sont familiarisés avec les mécanismes parlementaires de supervision de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et des résolutions de l'APCE.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ». Le Conseil de l'Europe a communiqué aux forces de l'ordre géorgiennes un document technique sur les enquêtes et les poursuites pour blanchiment de capitaux et financement du terrorisme en Géorgie. Une formation sur le respect par les banques commerciales des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) a été organisée pour le personnel de ces

établissements, de la Banque nationale de Géorgie et du Service géorgien de surveillance financière.

- Plan d'action « Renforcement des capacités de l'École supérieure de la magistrature de Géorgie ». Une évaluation des besoins de formation pour le développement de modules sur la traite des êtres humains a été organisée. Deux sessions pilotes ont été menées, l'une, consacrée à la gestion des tribunaux, a réuni 15 gestionnaires de tribunaux, l'autre sur la gestion et le leadership, a rassemblé 12 juges. La troisième réunion du comité directeur du projet s'est tenue et l'évaluation du programme de stage des candidats à l'École supérieure de la magistrature a été présentée.
- Projet conjoint UE/CdE « Droits de l'homme et soins de santé dans les prisons et autres établissements fermés en Géorgie II ». Le Plan d'action sur le contrôle qualité des soins de santé en prison pour 2018-2020 a été élaboré. Celui sur l'intervention d'urgence dans les prisons, visant au traitement des détenus souffrant de troubles mentaux, a également été mis au point. La deuxième phase de la formation de formateurs du personnel infirmier psychiatrique sélectionné a été menée à terme et les futurs formateurs ont été choisis. Le projet a poursuivi ses activités de renforcement des capacités du ministère de l'Exécution des peines.
- Plan d'action « Soutien de la réforme judiciaire en Géorgie ». Le projet a été lancé officiellement le 20 juillet. Il a appuyé la publication de l'aperçu des bonnes pratiques, fruit de la Conférence internationale sur l'évaluation judiciaire, la médiation et la justice des mineurs. Des avis spécialisés ont porté sur les amendements à la législation sur les nominations aux fonctions judiciaires sur la base desquels la loi organique relative au fonctionnement du système judiciaire a été révisée. La compilation des actes juridiques et des réglementations régissant la profession d'avocat a été publiée pour soutenir le programme de stage de l'Association du barreau géorgien. Un échange entre pairs a été organisé à Zagreb (Croatie) entre des juges membres du Conseil supérieur de la justice et les participants à la Conférence internationale intitulée « Système judiciaire moderne et confiance du public ».

Autres activités à signaler

- Le chef de bureau a poursuivi ses réunions consacrées à la révision de la Constitution avec le président et le vice-président du Parlement, des représentants de l'opposition et des ONG. Il a tenu des réunions préparatoires avec le nouveau secrétaire du Conseil supérieur de la justice et le chef du bureau de Tbilissi de l'Agence autrichienne de développement. Il a également participé à des réunions de travail avec le Président de la Cour constitutionnelle, le Défenseur public de Géorgie, le président de la commission des questions juridiques du parlement, l'Ambassadeur Guenther Baechler (Représentant spécial de la présidence en exercice de l'OSCE pour le Caucase du Sud et co-président du format des discussions de Genève), l'Ambassadeur de l'Union européenne en Géorgie et le chef des opérations de la Délégation de l'Union européenne, le représentant du Centre européen pour les questions de minorités (ECMI) en Géorgie, le vice-ministre de la Justice, le représentant du PNUD et d'ONU Femmes. Il a par ailleurs rencontré le chef de la mission d'observation des élections de l'OSCE/BIDDH pour le scrutin local du 21 octobre, ainsi que la mission pré-électorale du National Democratic Institute (NDI) ;
- Le chef de bureau a co-présidé, avec le vice-ministre de la Justice, la réunion du groupe de coordination thématique sur l'État de droit et la justice et prononcé un discours à l'occasion du troisième Forum national sur la gouvernance de l'Internet de Géorgie.

Tirana**Situation du bureau**

Équipe principale – 6 personnes, personnel affecté aux projets –14 personnes, total - 20 personnes.

Le bureau met en œuvre 11 projets, dont 10 sont cofinancés par l'Union européenne et un par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC). À l'exception de deux projets régionaux, tous les projets mis en œuvre par le bureau sont entièrement décentralisés au plan administratif.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération :

- Contribution volontaire de la Suisse « Renforcement des pouvoirs locaux et régionaux et de la coopération des élus locaux en Albanie ». La troisième et dernière phase du projet a débuté le 1^{er} août pour une durée de 24 mois. Le projet s'appuie sur les réalisations de la deuxième phase (2012-2017) et est axé sur la modernisation des procédures et des pratiques de gestion des ressources humaines, y compris la capitalisation sur la coopération intercommunale et la coopération des élus locaux.
- Projet conjoint UE/CdE « Renforcer l'efficacité du système albanais de protection des droits de l'homme et de lutte contre la discrimination ». Une enquête complète menée à l'échelle nationale sur le degré de sensibilisation à la discrimination a permis pour la première fois de communiquer aux responsables et aux organes de promotion de l'égalité des données quantitatives et qualitatives sur ce thème. Par ailleurs, le recours interne non judiciaire existant a été renforcé grâce à l'amélioration de la base de données électronique du CPD² et du système de gestion des dossiers.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (SEJ II) en Albanie ». Dix tribunaux pilotes ont commencé à mettre en œuvre les plans d'action proposés en fonction des rapports respectifs et ont bénéficié de l'assistance et du coaching du projet. Des rapports d'évaluation sur les médias et la justice et sur l'évaluation des juges ont été finalisés par les consultants locaux et trois présidents de tribunal ont été formés en Norvège à la gestion du temps judiciaire et aux statistiques judiciaires.
- Facilité horizontale UE/CdE « La criminalité économique en Albanie ». Une trentaine de superviseurs des institutions nationales pertinentes ont pu se familiariser avec l'approche fondée sur le risque en matière de contrôle, conformément aux risques de BC/FT³ identifiés durant l'évaluation nationale du risque.
- Facilité horizontale UE/CdE « Lutte contre le harcèlement et l'extrémisme dans le système éducatif albanais ». Plus de 210 enseignants de 21 établissements scolaires pilotes ont été formés aux concepts, aux formes et aux conséquences du harcèlement et de l'extrémisme sur la base de la Boîte à outils et du Programme de soutien aux établissements scolaires mis au point par des experts nationaux et internationaux du Conseil de l'Europe. Ils contribueront en qualité de multiplicateurs et d'agents du changement à la lutte contre le harcèlement et l'extrémisme dans leurs établissements respectifs.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus en Albanie ». Trente-sept membres des services médicaux de 15 établissements pénitentiaires albanais ont vu leurs capacités renforcées en matière de déontologie et d'examen médical sur la base des normes du Conseil de l'Europe et du Comité européen

² Commissaire chargé de la protection contre la discrimination

³ Blanchiment de capitaux/financement du terrorisme

ODGP/DER/Inf(2017)3

pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT).

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales en Albanie ». La commission des questions juridiques de l'Assemblée a approuvé le principe d'un projet de loi-cadre sur les minorités (préparé avec des experts du Conseil de l'Europe) et procèdera à de plus amples consultations des parties prenantes concernées après son adoption d'ici à la fin du mois d'octobre 2017.

Actions de suivi

- Un rapport de suivi de l'évaluation du système de suivi axé sur les résultats (ROM), concernant les actions entreprises dans le contexte de la Facilité horizontale en Albanie, formule des recommandations spécifiques à prendre en compte dans les prochaines semaines/prochains mois, en coordination avec le siège ;
- À la suite de l'allocation d'une somme de 100 000 euros du comité directeur de la Facilité horizontale pour compléter l'action en cours sur la lutte contre la discrimination/OSGI, le plan des activités et le budget correspondant doivent être ajustés en coordination avec les acteurs nationaux et la Délégation de l'Union européenne. Une éventuelle phase de dépenses supplémentaires pourrait être envisagée pour parvenir aux résultats escomptés ;
- Discussions de suivi avec les ambassades suédoise et britannique à Tirana en vue de concrétiser les actions proposées dans le secteur des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption, la criminalité économique et le crime organisé ;
- Discussions de suivi avec le ministère albanais de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) à propos du nouveau cadre d'assistance à la coopération. Préparation, en octobre 2017, du rapport final du Document de coopération programmatique (DCP) pour 2015-2017 et organisation, au cours de la première semaine de novembre 2017, de la réunion finale du comité directeur du DCP en coordination avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le siège.

Erevan**Situation du bureau**

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 14 personnes ; total : 20 personnes.

Le bureau met en œuvre sept projets, dont trois sont financés par l'Union européenne dans le cadre du PGG (Partenariat pour une bonne gouvernance), un autre est financé en partie par le Royaume-Uni et en partie par l'Union européenne (PGG) et trois sont financés par des contributions volontaires de la Suède, de la Suisse et du Royaume-Uni. Par ailleurs, le bureau est chargé de la gestion financière de deux projets régionaux menés dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien de la réforme de la justice pénale et lutte contre les mauvais traitements et l'impunité en Arménie ». En juillet, une formation de formateurs d'une durée de trois jours a porté sur le renforcement des capacités de l'Académie de justice et l'amélioration des connaissances et des compétences des formateurs s'agissant de la méthodologie de formation aux droits de l'homme HELP⁴. L'évaluation des formations aux droits de l'homme de l'Académie de justice menée de juillet à septembre a confirmé le taux élevé de participation et l'usage largement répandu des matériels et manuels pédagogiques par les participants. En juillet, le groupe de travail sur le projet de code de procédure pénale s'est réuni durant cinq jours pour harmoniser ce code avec l'avis des experts du Conseil de l'Europe. En septembre, l'avis du Conseil de l'Europe sur le projet de code de procédure pénale a été communiqué au ministre de la Justice, accompagné du rapport d'expertise sur la nécessité d'adapter le projet de code à la Convention Médicrime.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur en Arménie ». Cinq établissements pilotes d'enseignement supérieur ont bénéficié de conseils d'experts pour mettre au point un ensemble de mesures, y compris des codes d'éthique, et renforcer les cadres institutionnels de manière à garantir l'intégrité et à lutter contre la corruption. Une plateforme de signalement en ligne améliorant la transparence et la responsabilisation dans la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur a été développée puis mise en place dans tous les établissements publics d'enseignement supérieur. Les représentants de 16 universités, de l'organe national d'accréditation, des associations étudiantes et d'organisations de la société civile ont été formés à ce nouvel outil. Quatre organisations subventionnées continuent de mettre en place des projets et de mener des recherches pour sensibiliser davantage à la lutte contre la corruption dans les établissements d'enseignement supérieur.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons d'Arménie ». Les conditions matérielles ont été améliorées dans les établissements pénitentiaires grâce à l'installation d'une partie de l'équipement médical, accompagnée de démonstrations, dans huit établissements. Ces équipements ont été acquis dans le cadre du contrat de fourniture de matériel médical à onze établissements pénitentiaires arméniens. Avec l'accord de toutes les parties

⁴ Le Programme européen de formation aux droits de l'homme pour des professionnels du droit (HELP) est la plateforme du Conseil de l'Europe regroupant toutes les ressources de développement des capacités pour les professionnels du droit.

(fournisseur, ministère de la Justice et Conseil de l'Europe) le reste du matériel a été stocké dans l'entrepôt du fournisseur et sera livré au ministère de la Justice ultérieurement, lorsque les unités de soin de santé des établissements pénitentiaires auront été rénovées, mais au plus tard deux mois après l'expiration du contrat (15 septembre 2017).

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG/Contribution volontaire du Royaume-Uni « Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Arménie ». Une évaluation des besoins dans le cadre de la réforme judiciaire, y compris de l'accès à la justice, a été effectuée et ses résultats ont été pris en compte dans le plan de travail du projet. En juillet, l'enquête de satisfaction des usagers des tribunaux a été présentée aux responsables politiques arméniens et à la communauté des donateurs. Ses conclusions ont par la suite été prises en compte dans le programme stratégique du gouvernement pour la réforme juridique et judiciaire 2018-2022. L'Association des arbitres d'Arménie a été créée. Le projet a organisé un échange de bonnes pratiques en matière de règles et de procédures de gestion entre le Centre for Effective Dispute Resolution (CEDR, Centre pour le règlement efficace des différends) et l'Organisation autonome des médiateurs d'Arménie. Cette dernière a tenu compte des résultats de cet échange lors de l'élaboration de son plan stratégique et de communication. Des règles types de déontologie destinées aux médiateurs ont également été mises au point. Le groupe de travail du projet a finalisé la révision du projet de code judiciaire et commencé la rédaction et la révision de lois connexes dérivées du Code judiciaire modifié.
- Contribution volontaire de la Suisse « Soutien institutionnel à l'Association des communes arméniennes (ACA) ». Le Conseil républicain de l'ACA s'est réuni en septembre pour adopter un certain nombre de documents élaborés avec le soutien du projet et prendre position sur des amendements législatifs. L'ACA a décidé de former six commissions et de restructurer son secrétariat, d'adopter sa stratégie de mobilisation et de lancer un appel au gouvernement pour l'ouverture d'un dialogue sur le développement d'un plan d'action pour la décentralisation. En août, elle a achevé la mise en œuvre d'un accord de financement, conclu avec le projet et ayant servi à la réalisation d'un audit de l'association, pour la création d'un nouveau logo et la préparation du contenu de son nouveau site web.
- Contribution volontaire du Royaume-Uni « Renforcement de l'application des normes européennes des droits de l'homme dans les forces armées en Arménie ». En juillet, un rapport d'évaluation des besoins en matière de prévention et une enquête sur des violations des droits de l'homme au sein de l'armée ont été réalisés. Avec le soutien du projet, un chapitre consacré aux droits de l'homme sera intégré aux manuels de préparation militaire initiale pour les élèves des 11^e et 12^e années. Une compilation des principaux instruments du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme dans les forces armées a été publiée en août. En septembre, 24 représentants du ministère de la Défense et du bureau du Défenseur des droits de l'homme, dont six femmes, ont été formés aux principes de base des droits de l'homme dans les forces armées. En septembre toujours, les trois rapports d'évaluation des besoins concernant la législation militaire, la formation aux droits de l'homme en Arménie et enfin la prévention des violations des droits de l'homme au sein de l'armée et l'effectivité des enquêtes sur ces dernières ont été achevés.
- Contribution volontaire de la Suède « Soutien au renforcement de la démocratie locale en Arménie (suivi) ». Le mois de juillet a été marqué par le lancement d'un projet de suivi sur le soutien à la consolidation de la démocratie locale visant à améliorer la qualité de l'autonomie locale par un surcroît de décentralisation et un renforcement des capacités des communes arméniennes, conformément aux normes et outils du Conseil de l'Europe. Le projet forme à l'heure actuelle un groupe d'experts locaux et internationaux qui sera chargé d'assister le ministère de l'Administration territoriale dans la réalisation de recherches, le développement et l'élaboration des révisions et amendements nécessaires des projets législatifs et la préparation de documents d'orientation dans le domaine de l'autonomie locale.

Autres activités à signaler

- 4 juillet : la chef de bureau adjointe a participé à un événement régional sur la présentation des résultats du pilote de l'analyse comparative des finances locales en Arménie (phase II) ;
- 12 juillet : la chef de bureau a rencontré Vasilis Maragos – Chef de l'unité « Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie et Partenariat oriental » de la Commission européenne ;
- 18 juillet : la chef de bureau a rencontré le vice-ministre des Affaires étrangères, Garen Nazaryan ;
- 21 septembre : la chef de bureau a participé aux commémorations du 26^e anniversaire de l'indépendance de l'Arménie ;
- 28 septembre : la chef de bureau adjointe a pris part à la cérémonie annuelle de remise du prix de la liberté d'information organisée par Freedom of Information Center Armenia et a remis les prix spéciaux récompensant le journaliste/média le plus actif ;
- 29 septembre : la chef de bureau adjoint a co-présidé la réunion de coordination des donateurs sur la gouvernance démocratique, avec le ministre de la Justice de la République d'Arménie et le représentant résident adjoint du PNUD dans le pays.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 10-11 juillet : une mission de la Commission de Venise s'est rendue dans le pays en vue de la préparation d'un avis sur le projet de code judiciaire de la République d'Arménie.

Rabat

Situation du Bureau

Équipe principale : 2 personnes; personnel affecté au projet : 5 personnes ; total : 7 personnes.

Le Bureau coordonne la mise en œuvre du plan d'action « Partenariat de voisinage avec le Maroc 2015-2017 » et des Programmes UE/CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le sud de la Méditerranée 2015-2017 » (Programme Sud 2) et « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ » 2016-2017 et une Contribution volontaire de la Norvège 2016-2017.

Etat de mise en œuvre des programmes

- Partenariat de voisinage avec le Maroc 2015-2017: Le mois de septembre 2017 a connu l'organisation du comité de pilotage du programme bilatéral regroupant l'ensemble des partenaires marocains et du Conseil de l'Europe le 27 septembre au siège du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Cet évènement a été l'occasion de faire le point sur le partenariat, présenter les points forts de celui-ci, ainsi que les attentes des deux parties sur le prochain partenariat. Dans l'ensemble, le partenariat 2015-2017 a été satisfaisant.
- Programme UE/CdE «Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ»: Une mission d'évaluation de la performance de la Cour de Cassation a été organisée les 6 et 7 juillet 2017. La délégation du secrétariat de la CEPEJ, accompagnée par sept experts désignés pour cette mission, a tenu diverses réunions au cours des deux journées de travail avec les différents services de la Cour. Un premier projet du rapport d'évaluation sera soumis à la Cour en octobre. La mission d'appui à la révision de l'organigramme du Ministère de la Justice à Rabat s'est tenu les 11 et 12 juillet. Divers modèles européens ont été présentés par les experts CEPEJ dans la perspective d'une élaboration par le Ministère d'un nouveau Décret fixant le nouvel organigramme du Ministère suite à l'installation du CSPJ. Le 6 septembre, une délégation marocaine a participé à la 12ème réunion plénière du Réseau des tribunaux référents de la CEPEJ à Kristiansand en Norvège. Enfin, un comité de pilotage a regroupé les membres du secrétariat de la CEPEJ, l'équipe CEPEJ de Rabat et le Ministère de la Justice le 26 septembre en présence de la Délégation de l'Union Européenne, afin de faire le point sur les différentes activités effectuées dans le cadre du partenariat et de discuter de ses perspectives.
- Programme UE/CdE «Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée» (Prévention de la torture et des traitements inhumains ou dégradants): en juillet, des experts du CdE et membres du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) se sont rencontrés dans le cadre du troisième module de formation en vue d'établir un Mécanisme national de prévention (MNP) de la torture au Maroc. Ce module a porté sur les visites pratiques de lieux de privation de liberté.
- Programme UE/CdE «Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée»: Une mission de conseil sur la rationalisation des procédures d'entraide judiciaire en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques s'est déroulé du 25 au 27 septembre à l'Institut Supérieur de la Magistrature.
- Programme UE/CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée » La Commission Européenne pour la Démocratie par le Droit (Commission de Venise) a organisé en coopération avec le Ministère de la Réforme, de l'Administration et de la Fonction Publique du Royaume du Maroc un séminaire régional destiné aux hauts cadres de l'administration avec pour thème : « Prévention de la corruption et promotion de

l'intégrité dans le service public : expériences partagées ». Le séminaire s'est déroulé du 25 au 28 septembre au palais des congrès de Skhirat.

- Lutte contre les violences à l'égard des enfants : Dans le cadre du programme E-Salama sur la protection des enfants sur internet, une formation a été organisée au profit des membres de la Task Force afin de renforcer leurs compétences mais également de travailler sur les actions à réaliser en 2017 notamment sur la méthodologie et les ressources pour chaque action. Cette formation a permis également de préparer la visite d'études qui aura lieu du 23 au 27 octobre 2017. Le programme E-Salama sera lancé officiellement le 13 octobre 2017 à Rabat.
- Lutte contre les violences à l'égard des femmes : Le Bureau du Conseil de l'Europe à Rabat a organisé avec le Ministre de la Famille, de la Solidarité, de l'Egalité et de Développement Social, un atelier de formation sur « le traitement médiatique de la violence à l'égard des femmes », avec la participation de l'Observatoire National de l'Image de la Femme dans les Médias et l'Observatoire National de la Violence à l'Égard des Femmes, les 4 et 5 juillet. Les travaux de cet atelier organisé à l'attention de journalistes marocains avaient pour objectifs d'analyser les problèmes liés au traitement médiatique de la violence à l'égard des femmes, de sensibiliser les médias sur la question de la violence à l'égard des femmes, d'étudier les problématiques liées à la compatibilité entre la liberté d'expression et la couverture médiatique sur la violence à l'Égard des femmes, de réfléchir sur le rôle des médias et le partage des meilleures pratiques sur les stratégies efficaces pour lutter contre la violence faite aux femmes.
- Liberté d'expression et liberté des médias: Entre juillet et septembre, des réunions ont été organisées avec les partenaires au Ministère de la Communication, la HACA, l'UNESCO et les experts du CdE afin de préparer les activités de la rentrée 2017. En juillet, suite à la visite de Verena Taylor, Directrice du Bureau de la Direction Générale des Programmes du CdE, des réunions ont été tenues avec la Présidente de la HACA, Amina Lemrini, et le Secrétaire Général du Ministère de la Communication et de la Culture, Mohamed Ghazali. Ces réunions visaient à faire le point sur la coopération entre nos partenaires et le CdE, mais aussi à discuter des priorités de coopération à partir de 2018. En Septembre, des représentants du Ministère de la Culture et de la Communication et de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) ont pris part aux réunions du MSI-NET et MSI-MED.

Tunis

Situation du bureau

Équipe principale : 2 personnes ; personnel affecté aux projets : 5 personnes ; total : 7 personnes.

Le bureau met en œuvre les activités propres à la Tunisie de quatre programmes régionaux, dont l'un est financé par l'Union européenne pour la période 2015-2017 (Vers un renforcement de la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional (« Programme Sud II »)) et trois sont financés par la Norvège (écoles d'études politiques ; lutte contre la violence à l'égard des femmes ; promotion de la liberté d'expression, de l'indépendance des médias et de l'accès public à l'information ; démocratie locale).

État de mise en œuvre des programmes

- Programme Sud II « Justice ». La deuxième série de formations 2017 de la CEPEJ s'est déroulée les 4 et 5 juillet à Monastir. Elle a été menée en coopération avec le ministère de la Justice. Les trois ateliers de renforcement des capacités étaient avant tout destinés aux juges des tribunaux pilotes de Gabes, Kairouan, Nabeul, Sidi Bouzid, Tunis et Zaghouan. Le 11 juillet, la CEPEJ a participé à un échange sur les projets pilotes, organisé par le ministère de la Justice, le PNUD et le HCDH. L'objectif était de présenter divers projets pilotes en cours en Tunisie et de déterminer ceux qui pourraient être reproduits dans le gouvernorat de Médenine, dans le contexte d'un nouveau programme financé par le PNUD et le HCDH.
- Programme Sud II « Lutte contre la corruption ». Une mission d'évaluation des besoins et un atelier de planification des priorités de la lutte contre la corruption en Tunisie ont eu lieu début juillet à Tunis. La mission avait pour objet d'identifier les domaines prioritaires d'une éventuelle coopération future qui permettrait de garantir la durabilité des actions menées à ce jour. La planification et la séquence chronologique des initiatives de mise en œuvre des recommandations formulées dans l'évaluation du cadre législatif et institutionnel de la Tunisie en matière de lutte contre la corruption ont été au cœur des préoccupations de l'atelier organisé le 11 juillet avec l'ensemble des parties prenantes.
- Programme Sud II « Droits de l'homme ». Une formation de deux jours consacrée à la planification et à la méthodologie des visites dans les établissements psychiatriques a été organisée par le Conseil de l'Europe au début du mois de septembre pour les membres du mécanisme national de prévention de Tunisie. Elle a été dispensée dans le cadre de la coopération établie avec ce mécanisme depuis le début de ses activités en 2016.
- Contribution volontaire de la Norvège « Lutte contre la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles ». Un atelier de formation a été organisé par le Conseil de l'Europe avec la Ligue tunisienne des droits de l'homme les 19 et 20 septembre à Sousse sur le thème de la lutte contre les violences faites aux femmes. Il s'est déroulé peu de temps après l'adoption par le Parlement tunisien de la loi tant attendue sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, que le Conseil de l'Europe a largement soutenue depuis 2013 auprès du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance. À la suite d'initiatives de formation similaires avec des fonctionnaires, l'objectif de cette activité était de former les organisations de la société civile et les médias à ce thème. Le deuxième jour était consacré au rôle des médias dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et à l'image de la femme dans le secteur audiovisuel.
- Contribution volontaire de la Norvège « Les médias et la liberté d'expression ». Le Conseil de l'Europe a organisé le 19 septembre, en partenariat avec l'Union nationale des journalistes tunisiens, un stage de formation sur « le traitement du terrorisme par les médias ». Ce stage approfondi, proposé à des journalistes régionaux, a fait suite à deux stages de sensibilisation et de formation organisés en mai et en novembre 2016. La

formation s'inscrit dans le cadre des initiatives engagées par le Conseil de l'Europe en Tunisie pour sensibiliser davantage les journalistes aux principes déontologiques à respecter dans la couverture médiatique, notamment pour les questions ayant un impact sur les droits de l'homme.

- Contribution volontaire de la Norvège « Démocratie locale ». Le Conseil de l'Europe, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance et le ministère des Affaires Locales et de l'Environnement ont organisé une conférence internationale les 26 et 27 septembre à Tunis sur le thème « Les femmes et la démocratie locale ». Inaugurée par le ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, le ministre des Affaires Locales et de l'Environnement et la Présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, cette conférence a réuni près de 300 participants, dont des responsables gouvernementaux d'institutions publiques, des communautés locales, des parlementaires, des experts internationaux, des représentants des missions diplomatiques et d'organisations internationales, les médias, des militants de la société civile et des universitaires. Les premières élections municipales étant prévues en mars 2018 et le code des pouvoirs locaux étant actuellement en discussion au parlement, la conférence a été une excellente occasion de réunir les principaux acteurs autour d'une question essentielle pour le processus actuel de décentralisation.

Actions de suivi

- 25 septembre : le ministre des Affaires étrangères a adressé des courriers demandant à ce que la Tunisie soit invitée à adhérer aux trois conventions du Conseil de l'Europe (Medicrime, Budapest et lutte contre la traite d'êtres humains) ainsi qu'au Groupe Pompidou ;
- Concernant le processus d'adhésion au GRECO, des discussions ont eu lieu avec le ministère des Affaires étrangères et l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC) pour clarifier les futures étapes de la demande d'adhésion.

Autres activités à signaler

- Le bureau du Conseil de l'Europe a participé aux réunions de coordination des donateurs dans les domaines des élections et de la liberté d'expression, et des élections locales ;
- À la suite de la décision de l'Union européenne d'allouer des fonds au Conseil de l'Europe dans le contexte de ses futurs programmes dans le domaine de la justice (PARJ III) et du nouveau programme de soutien de la société civile et de l'indépendance des institutions (PASC II), le chef de bureau a participé à deux ateliers réunissant des parties prenantes et exposé les interventions passées du Conseil de l'Europe en Tunisie ainsi que les priorités des nouveaux programmes.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- Septembre : la Présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Mme Gudrun Mosler Törnström, le Vice-Président, Xavier Cadoret, et le directeur du Congrès, Jean-Philippe Bozouls, ont effectué une visite officielle à Tunis, dans le cadre de la conférence sur les femmes et la démocratie locale et d'un séminaire avec les parlementaires portant sur le Code des pouvoirs locaux. La visite a été l'occasion de diverses réunions avec le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères et plusieurs personnalités de haut rang.